

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE
BROOKFIELD WEALTH SOLUTIONS LTD.
AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET AU 31 DÉCEMBRE 2023
ET POUR LES TRIMESTRES ET LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES
30 SEPTEMBRE 2024 ET 2023**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
États financiers consolidés résumés non audités	
<u>États consolidés résumés de la situation financière non audités</u>	<u>2</u>
<u>États consolidés résumés du résultat net non audités</u>	<u>3</u>
<u>États consolidés résumés du résultat global non audités</u>	<u>4</u>
<u>États consolidés résumés des variations des capitaux propres non audités</u>	<u>5</u>
<u>Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie non audités</u>	<u>7</u>
Notes annexes	
<u>Note 1. Nature des activités</u>	<u>9</u>
<u>Note 2. Résumé des principales méthodes comptables</u>	<u>9</u>
<u>Note 3. Titres à échéance fixe disponibles à la vente</u>	<u>14</u>
<u>Note 4. Titres de capitaux propres</u>	<u>19</u>
<u>Note 5. Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers</u>	<u>19</u>
<u>Note 6. Prêts privés</u>	<u>22</u>
<u>Note 7. Immeubles de placement et sociétés de personnes immobilières</u>	<u>23</u>
<u>Note 8. Entités à détenteurs de droits variables et placements mis en équivalence</u>	<u>24</u>
<u>Note 9. Instruments dérivés</u>	<u>26</u>
<u>Note 10. Produits nets tirés des placements et profits (pertes) liés aux placements</u>	<u>31</u>
<u>Note 11. Juste valeur des instruments financiers</u>	<u>32</u>
<u>Note 12. Réassurance</u>	<u>44</u>
<u>Note 13. Actifs et passifs des fonds distincts</u>	<u>45</u>
<u>Note 14. Frais d'acquisition de polices différés, avantages incitatifs à la vente différés et valeur des affaires acquises</u>	<u>46</u>
<u>Note 15. Immobilisations incorporelles</u>	<u>48</u>
<u>Note 16. Acquisition</u>	<u>49</u>
<u>Note 17. Prestations futures</u>	<u>52</u>
<u>Note 18. Soldes de comptes des titulaires</u>	<u>55</u>
<u>Note 19. Prestations au titre du risque de marché</u>	<u>58</u>
<u>Note 20. Passif au titre des sinistres non payés et des frais de règlement</u>	<u>59</u>
<u>Note 21. Emprunts généraux et emprunts de filiales</u>	<u>60</u>
<u>Note 22. Impôt sur le résultat</u>	<u>61</u>
<u>Note 23. Capital social</u>	<u>63</u>
<u>Note 24. Cumul des autres éléments du résultat global</u>	<u>64</u>
<u>Note 25. Bénéfice par action</u>	<u>66</u>
<u>Note 26. Transactions entre parties liées</u>	<u>66</u>
<u>Note 27. Information sectorielle</u>	<u>67</u>
<u>Note 28. Engagements financiers et éventualités</u>	<u>70</u>
<u>Note 29. Informations financières à fournir en vertu de la loi et restrictions réglementaires applicables aux dividendes</u>	<u>71</u>
<u>Note 30. Événements postérieurs à la date de clôture</u>	<u>74</u>

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE NON AUDITÉS

EN M\$ US, SAUF LES DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS	Note	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
Actif			
Titres à échéance fixe disponibles à la vente, à la juste valeur (déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit de 29 \$ et de 30 \$, respectivement; coût amorti de 50 411 \$ et de 19 341 \$, respectivement)	3	52 133 \$	18 777 \$
Titres de capitaux propres, à la juste valeur	4	3 819	3 663
Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers, au coût amorti (déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit de 104 \$ et de 60 \$, respectivement) ...	5	12 300	5 962
Prêts privés, au coût amorti (déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit de 70 \$ et de 44 \$, respectivement)	6	3 901	1 198
Immeubles de placement (déduction faite de l'amortissement cumulé de 239 \$ et de 325 \$, respectivement)	7	2 136	861
Sociétés de personnes immobilières	7	4 659	3 110
Fonds d'investissement	8	3 471	2 483
Prêts sur contrats d'assurance	11	277	390
Placements à court terme	11	4 377	3 115
Autres actifs investis, montant net	11	1 174	279
Total des placements		88 247	39 838
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	14 627	4 308
Produits tirés des placements à recevoir		784	280
Frais d'acquisition de polices différés, avantages incitatifs à la vente différés et valeur des affaires acquises	14	10 495	2 468
Retenues de fonds au titre de la réassurance	11	1 532	7 248
Primes dues et autres débiteurs		735	711
Primes non acquises cédées		550	401
Actif d'impôt différé	22	952	432
Montants recouvrables au titre de la réassurance et actifs au titre de dépôts	17, 19, 20	13 229	3 388
Immobilisations corporelles (déduction faite de l'amortissement cumulé de 367 \$ et de 340 \$, respectivement)		290	294
Immobilisations incorporelles (déduction faite de l'amortissement cumulé de 73 \$ et de 9 \$, respectivement)	15	1 754	235
Goodwill	16	751	121
Autres actifs	11, 19	1 864	730
Actifs des comptes distincts	13	1 302	1 189
Total de l'actif		137 112	61 643
Passif			
Prestations futures	17	11 057	9 813
Soldes de comptes des titulaires	18	82 413	24 939
Provision pour sinistres au titre de polices et de contrats	20	7 696	7 288
Passifs au titre de dépôts		1 525	1 577
Prestations au titre du risque de marché	19	3 725	89
Réserve pour primes non acquises		2 003	2 056
Montant à payer à des parties liées	26	593	564
Autres fonds réservés aux titulaires de polices		348	335
Effets à payer	8, 11	178	174
Emprunts généraux	21	1 847	1 706
Emprunts de filiales	21	3 330	1 863
Retenues de fonds au titre de passifs de réassurance		3 534	83
Autres passifs	16	4 608	1 118
Passifs des comptes distincts	13	1 302	1 189
Total du passif		124 159	52 794
Capitaux propres mezzanines			
Actions privilégiées de rang inférieur rachetables de catégorie A (valeur nominale de 25 \$)	23	2 779	2 694
Capitaux propres			
Actions échangeables de catégorie A et actions de catégorie B (valeur nominale de 33,18 \$ et de 33,42 \$, respectivement; 43 440 700 et 43 409 526 actions émises et en circulation, respectivement) ¹	23	1 568	1 577
Actions de catégorie C (valeur nominale de 1 \$; 128 643 406 et 102 056 784 actions émises et en circulation, respectivement)	23	4 726	3 607
Bénéfices non distribués		1 512	945
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	24	1 519	(120)
Participations ne donnant pas le contrôle		849	146
Total des capitaux propres		10 174	6 155
Total du passif, des capitaux propres mezzanines et des capitaux propres		137 112 \$	61 643 \$

1. Le 29 août 2024, la société a changé la désignation de la totalité de ses actions échangeables de catégorie A-1 pour celle d'actions échangeables de catégorie A. Le capital social au 31 décembre 2023 comprend des montants attribuables aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A-1 avant le changement de désignation. Se reporter à la note 23 pour plus de détails.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET NON AUDITÉS

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE

EN M\$ US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION

	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2024	2023	2024	2023
Primes nettes	12	1 165 \$	913 \$	4 212 \$	2 812 \$
Autres produits liés aux polices	12	217	106	529	306
Produits nets tirés des placements	10	1 264	442	2 956	1 282
Profits (pertes) liés aux placements	10	331	2	261	94
Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds au titre de la réassurance		(8)	71	398	189
Total des produits		2 969	1 534	8 356	4 683
 Prestations aux titulaires de polices et sinistres survenus	12, 17, 20	(1 230)	(870)	(4 159)	(2 745)
Prestations liées aux contrats sensibles aux taux d'intérêt	12, 18	(557)	(89)	(1 164)	(332)
Amortissement des frais d'acquisition de polices différés, des avantages incitatifs à la vente différés et de la valeur des affaires acquises	14	(366)	(120)	(867)	(452)
Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés	9	(219)	(130)	(162)	(169)
Variation de la juste valeur des prestations au titre du risque de marché	12, 19	(207)	73	(406)	81
Autres charges de réassurance		(6)	(52)	(20)	(16)
Charges d'exploitation		(330)	(218)	(1 024)	(533)
Charges d'intérêts		(99)	(61)	(266)	(181)
Total des prestations et charges		(3 014)	(1 467)	(8 068)	(4 347)
Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat		(45)	67	288	336
Économie d'impôt	22	110	10	383	8
Bénéfice net pour la période		65 \$	77 \$	671 \$	344 \$
Attribuable aux éléments suivants :					
Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B ¹		4 \$	1 \$	10 \$	3 \$
Porteurs d'actions de catégorie C		48	75	641	338
Participations ne donnant pas le contrôle		13	1	20	3
		65 \$	77 \$	671 \$	344 \$
 Bénéfice net par action de catégorie C					
De base	25	0,16 \$	0,65 \$	4,77 \$	4,92 \$

1. Le 29 août 2024, la société a changé la désignation de la totalité de ses actions échangeables de catégorie A-1 pour celle d'actions échangeables de catégorie A. Les montants attribuables aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B comprennent les montants attribuables aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A-1 avant le changement de désignation. Se reporter à la note 23 pour plus de détails.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL NON AUDITÉS

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE

EN M\$ US

		Trimestres		Périodes de neuf mois	
	Note	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net		65 \$	77 \$	671 \$	344 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt :					
Variation des profits nets (pertes nettes) liés aux placements latents		1 512	(251)	1 751	(123)
Écart de change		28	(3)	1	(4)
Variation du taux d'actualisation à l'égard des prestations futures	17	(335)	323	(86)	225
Variation du risque de crédit propre aux instruments à l'égard des prestations au titre du risque de marché	19	(71)	(14)	(49)	(24)
Ajustement au titre du régime de retraite à prestations définies		3	1	22	4
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	24	1 137	56	1 639	78
Bénéfice global		1 202 \$	133 \$	2 310 \$	422 \$

Attribuable aux éléments suivants :

Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B ¹	4 \$	1 \$	10 \$	3 \$
Porteurs d'actions de catégorie C	1 185	131	2 280	416
Participations ne donnant pas le contrôle	13	1	20	3
	1 202 \$	133 \$	2 310 \$	422 \$

1. Le 29 août 2024, la société a changé la désignation de la totalité de ses actions échangeables de catégorie A-1 pour celle d'actions échangeables de catégorie A. Les montants attribuables aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B comprennent les montants attribuables aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A-1 avant le changement de désignation. Se reporter à la note 23 pour plus de détails.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES NON AUDITÉS

	Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B ²			Porteurs d'actions de catégorie C				Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Bénéfices non distribués	Total	Capital social	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total		
POUR LES PÉRIODES CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US									
Solde au 1^{er} janvier 2024	1 577 \$	14 \$	1 591 \$	3 607 \$	931 \$	(120) \$	4 418 \$	146 \$	6 155 \$
Bénéfice net	—	3	3	—	332	—	332	2	337
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	4	4	—	4
Bénéfice global	—	3	3	—	332	4	336	2	341
Autres éléments :									
Distributions et dividendes sur les actions privilégiées rachetables ¹	(3)	—	(3)	—	(28)	—	(28)	(3)	(34)
Total des variations au cours de la période	(3)	3	—	—	304	4	308	(1)	307
Solde au 31 mars 2024	1 574 \$	17 \$	1 591 \$	3 607 \$	1 235 \$	(116) \$	4 726 \$	145 \$	6 462 \$
Bénéfice net	—	3	3	—	261	—	261	5	269
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	498	498	—	498
Bénéfice global	—	3	3	—	261	498	759	5	767
Autres éléments :									
Émissions de titres de capitaux propres	—	—	—	1 119	—	—	1 119	—	1 119
Participation ne donnant pas le contrôle découlant de l'acquisition	—	—	—	—	—	—	—	713	713
Distributions et dividendes sur actions privilégiées rachetables ¹	(3)	—	(3)	—	(28)	—	(28)	(15)	(46)
Total des variations au cours de la période	(3)	3	—	1 119	233	498	1 850	703	2 553
Solde au 30 juin 2024	1 571 \$	20 \$	1 591 \$	4 726 \$	1 468 \$	382 \$	6 576 \$	848 \$	9 015 \$
Bénéfice net	—	4	4	—	48	—	48	13	65
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	1 137	1 137	—	1 137
Bénéfice global	—	4	4	—	48	1 137	1 185	13	1 202
Autres éléments :									
Émissions de titres de capitaux propres	1	—	1	—	—	—	—	1	2
Distributions et dividendes sur les actions privilégiées rachetables ¹	(4)	—	(4)	—	(28)	—	(28)	(13)	(45)
Total des variations au cours de la période	(3)	4	1	—	20	1 137	1 157	1	1 159
Solde au 30 septembre 2024	1 568 \$	24 \$	1 592 \$	4 726 \$	1 488 \$	1 519 \$	7 733 \$	849 \$	10 174 \$

- La société a versé des distributions sous forme de remboursement de capital de 0,08 \$ par action échangeable de catégorie A, par action échangeable de catégorie A-1 et par action de catégorie B à chaque trimestre de 2024.
- Le 29 août 2024, la société a changé la désignation de la totalité de ses actions échangeables de catégorie A-1 pour celle d'actions échangeables de catégorie A. Les montants attribuables aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B comprennent les montants attribuables aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A-1 avant le changement de désignation. Se reporter à la note 23 pour plus de détails.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES NON AUDITÉS (SUITE)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2023 EN M\$ US	Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B			Porteurs d'actions de catégorie C				Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Bénéfices non distribués	Total	Capital social	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total		
Solde au 1^{er} janvier 2023	423 \$	9 \$	432 \$	1 467 \$	301 \$	(523) \$	1 245 \$	8 \$	1 685 \$
Bénéfice net (perte nette)	—	1	1	—	(99)	—	(99)	5	(93)
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	240	240	—	240
Bénéfice global (perte globale)	—	1	1	—	(99)	240	141	5	147
Autres éléments :									
Émissions de titres de capitaux propres	38	—	38	—	—	—	—	—	38
Distributions et dividendes sur actions privilégiées rachetables ¹	(1)	—	(1)	—	(67)	—	(67)	(4)	(72)
Autres	(10)	—	(10)	10	—	—	10	—	—
Total des variations au cours de la période	27	1	28	10	(166)	240	84	1	113
Solde au 31 mars 2023	450 \$	10 \$	460 \$	1 477 \$	135 \$	(283) \$	1 329 \$	9 \$	1 798 \$
Bénéfice net (perte nette)	—	1	1	—	362	—	362	(3)	360
Autres éléments de perte globale	—	—	—	—	—	(218)	(218)	—	(218)
Bénéfice global (perte globale)	—	1	1	—	362	(218)	144	(3)	142
Autres éléments :									
Émissions de titres de capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Distributions et dividendes sur actions privilégiées rachetables ¹	(1)	—	(1)	—	(28)	—	(28)	2	(27)
Autres	—	—	—	—	(3)	—	(3)	—	(3)
Total des variations au cours de la période	(1)	1	—	—	331	(218)	113	—	113
Solde au 30 juin 2023	449 \$	11 \$	460 \$	1 477 \$	466 \$	(501) \$	1 442 \$	9 \$	1 911 \$
Bénéfice net	—	1	1	—	75	—	75	1	77
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	56	56	—	56
Bénéfice global	—	1	1	—	75	56	131	1	133
Autres éléments :									
Émissions de titres de capitaux propres	—	—	—	2 130	—	—	2 130	—	2 130
Distributions et dividendes sur actions privilégiées rachetables ¹	(1)	—	(1)	—	(28)	—	(28)	(2)	(31)
Total des variations au cours de la période	(1)	1	—	2 130	47	56	2 233	(1)	2 232
Solde au 30 septembre 2023	448 \$	12 \$	460 \$	3 607 \$	513 \$	(445) \$	3 675 \$	8 \$	4 143 \$

1. La société a versé des distributions sous forme de remboursement de capital de 0,07 \$ par action échangeable de catégorie A et par action de catégorie B à chaque trimestre de 2023.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés non audités.

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE NON AUDITÉS

POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOUSES LES 30 SEPTEMBRE
EN M\$ US

	2024	2023
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	671 \$	344 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Autres produits liés aux polices	(441)	(306)
Désactualisation au titre des placements	(372)	(146)
Amortissement des frais d'acquisition de polices différés, des avantages incitatifs à la vente différés et de la valeur des affaires acquises	867	452
Report de frais d'acquisition de polices	(962)	(1 118)
Pertes (profits) sur les placements et les dérivés	(1 132)	(155)
Charges pour pertes de crédit	57	(9)
Bénéfice des sociétés de personnes immobilières, des fonds d'investissement et des sociétés	(234)	(121)
Distributions des sociétés de personnes immobilières, des fonds d'investissement et des sociétés	335	63
Intérêts crédités aux soldes de comptes des titulaires	1 261	361
Variation de la juste valeur des dérivés incorporés	982	179
Amortissements	156	28
Impôt différé	(680)	(33)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Passifs liés à l'assurance	1 292	2 682
Passifs au titre de dépôts	(79)	(151)
Retenues de fonds au titre de la réassurance	(391)	(1 406)
Montants recouvrables au titre de la réassurance et actifs au titre de dépôts	741	(59)
Produits tirés des placements à recevoir	(91)	(22)
Fonds de roulement et autres	338	371
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 318	954
Activités d'investissement		
Acquisition d'une filiale, déduction faite de la trésorerie acquise	10 843	—
Achat de placements :		
Titres à échéance fixe disponibles à la vente	(8 652)	(4 337)
Titres de capitaux propres	(553)	(408)
Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers	(1 012)	(402)
Prêts privés	(2 577)	(24)
Immeubles de placement et sociétés de personnes immobilières	(1 625)	(1 301)
Fonds d'investissement	(302)	(620)
Placements à court terme	(9 495)	(9 778)
Autres actifs investis	(292)	(440)
Produit des ventes et des échéances de placements :		
Titres à échéance fixe disponibles à la vente	6 944	4 743
Titres de capitaux propres	80	110
Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers	1 248	418
Prêts privés	681	449
Immeubles de placement et sociétés de personnes immobilières	225	74
Fonds d'investissement	436	161
Placements à court terme	8 988	9 453
Autres actifs investis	83	95
Achats de dérivés	(416)	(83)
Produit des ventes et des échéances de dérivés	678	47
Achat d'immobilisations incorporelles et d'immobilisations corporelles	(61)	—
Produit des ventes d'immobilisations incorporelles et d'immobilisations corporelles	27	—
Variation des garanties détenues au titre des dérivés	417	55
Autres	11	12
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	5 676	(1 776)

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE NON AUDITÉS (SUITE)

POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
EN M\$ US

	2024	2023
Activités de financement		
Remboursement de capital aux actionnaires ordinaires.....	(10)	(3)
Produit de la participation ne donnant pas le contrôle.....	—	1
Emprunts auprès de parties liées.....	1 988	368
Remboursement d'emprunts à des parties liées.....	(1 988)	—
Emprunts auprès de parties externes.....	3 520	1 134
Remboursement d'emprunts à des parties externes.....	(2 767)	(2 054)
Emprunts émis en faveur d'entités de réassurance.....	4	—
Remboursement d'emprunts émis en faveur d'entités de réassurance.....	(29)	—
Dépôts dans des comptes de titulaires.....	7 785	4 480
Retraits sur des comptes de titulaires.....	(6 117)	(1 844)
Frais d'émission de titres d'emprunt.....	(4)	—
Produit d'une convention de rachat.....	153	221
Remboursements au titre d'une convention de rachat.....	(152)	(178)
Émission d'actions ordinaires à l'intention des détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle.....	1	—
Distributions aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle.....	(31)	—
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	2 353	2 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période.....	4 308	2 145
Variation nette au cours de la période.....	10 347	1 303
Incidence du change sur les soldes de trésorerie détenus en monnaies étrangères.....	(28)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	14 627 \$	3 448 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Impôt en trésorerie payé (déduction faite des remboursements reçus).....	2 \$	(11) \$
Intérêts en trésorerie payés.....	201	94
Transactions sans effet sur la trésorerie :		
Placements reçus dans le cadre d'opérations de transfert du risque lié aux régimes de retraite.....	462	—
Émissions d'actions ordinaires en contrepartie de titres de capitaux propres achetés (se reporter à la note 23).....	1 119	—
Titres de capitaux propres transférés à titre de contrepartie payée pour l'acquisition d'une filiale (se reporter à la note 16).....	(1 111)	—

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés non audités.

NOTE 1. NATURE DES ACTIVITÉS

Brookfield Wealth Solutions Ltd. (« Brookfield Wealth Solutions » ou la « société ») est une société des Bermudes constituée en société par actions le 10 décembre 2020 et régie en vertu des lois des Bermudes. Les actions échangeables de catégorie A de la société sont inscrites à la Bourse de New York (la « NYSE ») et à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BNT ». Le 4 septembre 2024, la société a changé sa dénomination sociale « Brookfield Reinsurance Ltd. » pour « Brookfield Wealth Solutions Ltd. » et le 6 septembre 2024, elle a changé son symbole boursier « BNRE » pour « BNT ». Les activités de la société sont principalement situées aux Bermudes, aux États-Unis, au Canada et aux îles Caïmans. Le siège social de la société est situé à l'Ideation House, 1st Floor, 94 Pitts Bay Road, Pembroke, HM 08, Bermudes.

La société est un fournisseur de solutions de gestion de patrimoine de premier plan dont l'objectif est d'assurer l'avenir financier des particuliers et des institutions au moyen d'une gamme de services de protection du patrimoine, de services de retraite et de solutions fondées sur le capital conçues sur mesure. La société détient une participation directe de 100 % dans BAM Re Holdings Ltd. (« BAM Re Holdings »), qui détient la participation de la société dans ses filiales d'exploitation, North End Re Ltd. (« NER Ltd. »), North End Re (Cayman) SPC (« NER SPC »), Compagnie de Rentes Brookfield, American National Group, Inc. (« ANGI ») et Argo Group International Holdings, Inc. (« Argo »).

En mai 2024, American Equity Investment Life Holdings Company (« AEL ») est devenue une filiale entièrement détenue de BAM Re Holdings. À la suite de l'acquisition d'AEL, American National Group, LLC (« American National ») a fusionné avec AEL. Par la suite, AEL a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais American National Group Inc. (« ANGI »). Pour obtenir plus de détails sur l'acquisition d'AEL par la société et sur la restructuration qui a suivi la fusion, se reporter à la note 16.

Les activités continuent d'être exercées par l'intermédiaire des filiales d'exploitation de la société. En raison de l'acquisition d'AEL par la société, de la diversification de l'offre de produits d'assurance et du changement global de stratégie, la société a décidé de réorganiser et de modifier ses secteurs internes, de sorte que la composition de ses secteurs à présenter s'en est trouvée modifiée au deuxième trimestre de 2024. Les secteurs à présenter de la société sont les suivants : Rentes, Assurance vie, Assurance de dommages et Siège social et autres. Auparavant, la société présentait ses activités selon les trois secteurs suivants : Assurance directe, Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite. Pour obtenir de l'information sur les secteurs, se reporter à la note 27. La société a retraité toutes les informations comparatives pertinentes.

NOTE 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés résumés non audités (les « états financiers ») et les notes annexes, y compris toutes les informations des périodes antérieures, ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR »). Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation et ils sont présentés en dollars américains, et les chiffres sont arrondis au million le plus près, sauf indication contraire. Les états financiers doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 décembre 2023 de la société et les notes annexes compris dans le formulaire 20-F déposé auprès de la SEC le 28 mars 2024. Les résultats d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute période ultérieure ou pour l'ensemble de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2024. Les présents états financiers reflètent tous les ajustements (soit les ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires afin de refléter fidèlement les résultats pour les périodes intermédiaires conformément aux PCGR.

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes annexes. Les montants et les informations significatifs (ou potentiellement significatifs) présentés qui nécessitent l'utilisation d'estimations comprennent : la juste valeur de certains actifs financiers, les dérivés, les corrections de valeur pour pertes de crédit, les frais d'acquisition de polices différés (les « FAD »), les avantages incitatifs à la vente différés (les « AIVD »), la valeur des affaires acquises (la « VAA »), le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, les prestations au titre du risque de marché (les « PTRM »), les prestations futures (les « PF »), les soldes de comptes des titulaires (les « SCT »), y compris la juste valeur des dérivés incorporés, les retenues de fonds au titre de passifs de réassurance, l'impôt sur le résultat, y compris la recouvrabilité des actifs d'impôt différé, et les effets éventuels du règlement de litiges. Ces estimations et hypothèses sont assujetties à des incertitudes intrinsèques qui pourraient faire en sorte que les montants réels diffèrent des montants présentés.

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers comprennent les comptes de la société et ses filiales consolidées, qui sont des entités juridiques dans lesquelles la société détient une participation financière lui donnant le contrôle, soit parce qu'elle détient un bloc de droits de vote majoritaire, soit parce qu'elle est le principal bénéficiaire de l'entité à détenteurs de droits variables (l'« EDDV »). L'ensemble des transactions, des soldes, des produits et des charges intragroupes sont complètement éliminés au moment de la consolidation. L'évaluation de la consolidation dépend des faits et des circonstances propres à chaque entité et nécessite l'exercice du jugement.

Les paragraphes suivants présentent un sous-ensemble des principales méthodes comptables de la société et devraient être lus parallèlement aux principales méthodes comptables de la société décrites à la note 2 des états financiers consolidés audités de la société au 31 décembre 2023.

Les **immeubles de placement** sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements. Ils comprennent certains immeubles de placement résidentiels qui sont détenus par suite de la consolidation de sociétés de placement considérées comme des EDDV conformément à l'ASC 946 *Financial Services – Investment Companies* et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur de ces placements étant présentées au poste Produits nets tirés des placements de l'état du résultat net. La juste valeur des immeubles de placement résidentiels se fonde initialement sur le coût d'achat des immeubles; par la suite, elle est calculée au moyen d'évaluations de la valeur marchande fournies par des courtiers.

Les **coentreprises immobilières** se composent de coentreprises immobilières et d'autres participations dans des sociétés en commandite et comprennent des EDDV comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Pour certaines coentreprises immobilières et autres participations dans des sociétés en commandite, la société a choisi l'option de la juste valeur conformément à l'ASC 825 *Financial Instruments*. Ces participations sont évaluées sur une base récurrente et les variations de la juste valeur sont présentées au poste Produits nets tirés des placements dans les états du résultat net. De plus, certaines autres coentreprises immobilières et participations dans des sociétés en commandite sont des sociétés de placement considérées comme des EDDV qui sont consolidées. Ces placements sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente, et les variations de la juste valeur sont présentées au poste Produits nets tirés des placements.

Les **fonds d'investissement** se composent de certains placements alternatifs autres qu'à revenu fixe sous forme de sociétés en commandite ou de structures juridiques semblables dont la société n'est pas le principal bénéficiaire, et qu'elle n'est donc pas tenue de consolider. La société comptabilise habituellement les fonds d'investissement selon la méthode de la mise en équivalence. De plus, la société a conclu qu'elle est le principal bénéficiaire de certains fonds d'investissement, qui sont des fonds de sociétés de placement, et consolide les fonds sous-jacents. Les méthodes d'évaluation comprennent l'évaluation à la valeur liquidative à titre de mesure de simplification et l'évaluation à la juste valeur d'après des modèles des flux de trésorerie actualisés. Le bénéfice est présenté avec un décalage d'un trimestre en raison du calendrier de publication des états financiers connexes de ces fonds d'investissement.

Les **instruments dérivés** comprennent les options d'achat utilisées pour financer les contrats de rentes à capital fixe liées à un indice boursier et les contrats d'assurance vie universelle liée à un indice boursier (les « dérivés liés à l'assurance ») ainsi que d'autres instruments dérivés achetés pour gérer le risque de change et les autres risques de marché liés à certains actifs et passifs. Si un dérivé n'est pas désigné pour la comptabilité de couverture, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les états du résultat net au poste Profits (pertes) liés aux placements, à l'exception des dérivés liés à l'assurance, dont les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés, de même que les variations de la juste valeur découlant des dérivés incorporés à l'égard des contrats de rentes à capital fixe liées à un indice boursier connexes et des contrats d'assurance vie universelle liée à un indice boursier.

Les **montants recouvrables au titre de la réassurance et actifs au titre de dépôts** comprennent les montants à recevoir des cédants ou des réassureurs au titre de la réassurance, les montants recouvrables auprès des réassureurs au titre de la réassurance et les actifs au titre de dépôts liés aux ententes de réassurance.

Dans le cas des contrats à long terme, chaque entente de réassurance est évaluée afin de déterminer si elle transfère un risque d'assurance important au réassureur. Si un risque d'assurance est transféré, la société utilise la méthode de comptabilisation des contrats de réassurance. Si l'entente ne transfère pas un risque d'assurance important, la société utilise plutôt la méthode de comptabilisation à titre d'acompte. Les montants recouvrables au titre de la réassurance et les actifs au titre de dépôts comprennent les actifs au titre de dépôts, les actifs cédés au titre des PTRM, les montants à recevoir des réassureurs relativement aux sinistres payés ou impayés, les sinistres survenus mais non déclarés, les SCT ou les PF. Les montants recouvrables au titre de la réassurance sont présentés déduction faite d'une réserve pour la recouvrabilité. La société cède à d'autres sociétés d'assurance, par la réassurance, des contrats d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance soins de longue durée, des contrats de rentes, y compris les avenants de prestations de revenu viager, ainsi que des contrats de transfert du risque lié aux régimes de retraite comportant un risque d'assurance important. La société cède également à d'autres sociétés d'assurance des contrats de rentes ne comportant pas de risque d'assurance important.

En ce qui a trait aux contrats à court terme, les montants recouvrables au titre de la réassurance correspondent aux montants estimatifs que des réassureurs doivent payer à la société relativement aux sinistres cédés payés et non payés et aux frais de règlement des sinistres, et ils sont présentés déduction faite d'une réserve pour recouvrabilité. Les recouvrements de pertes brutes ultimes dans le cadre des activités de réassurance autres que la réassurance contre les catastrophes sont estimés au moyen d'un examen des réclamations importantes sur une base individuelle et de la tranche cédée des sinistres survenus mais non déclarés, en supposant une répartition de la perte en fonction du pourcentage conservé. Les recouvrements de pertes brutes ultimes dans le cadre des activités de réassurance de la société contre les catastrophes sont estimés en appliquant les modalités des traités de réassurance aux estimations des pertes brutes ultimes. L'hypothèse la plus importante est la taille moyenne des pertes individuelles pour les sinistres qui sont survenus mais qui n'ont pas encore été déclarés et l'estimation des pertes brutes ultimes. Le montant ultime de la réassurance cédée recouvrable est inconnu jusqu'à ce que toutes les pertes soient réglées.

Les montants à recevoir au titre de la réassurance comprennent les montants à recevoir de tiers réassureurs et cédants. Les montants à recevoir au titre de la réassurance qui devraient être réglés dans un délai de un an sont de nature à court terme, et leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable. Les montants à recevoir au titre de la réassurance comprennent les versements futurs au titre des commissions de réassurance sur les contrats de réassurance. Les montants à recevoir sont comptabilisés à la valeur actualisée nette des versements.

Les **immobilisations incorporelles** proviennent principalement de l'acquisition d'American National, d'Argo et d'AEL. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent les relations de distribution, les noms commerciaux et une immobilisation incorporelle au titre de la provision pour sinistres non payés, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles, comme les logiciels et les contrats de location inscrits à l'actif. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée représentent les licences d'assurance. La durée d'utilité des relations avec les distributeurs d'AEL est d'environ 20 à 30 ans, et la durée d'utilité du nom commercial d'AEL est de 10 ans.

Les **frais d'acquisition de polices différés (les « FAD »)** et les **avantages incitatifs à la vente différés (les « AIVD »)** sont des coûts inscrits à l'actif découlant directement de l'acquisition de nouveaux contrats d'assurance ou de contrats renouvelés. Des coûts importants sont engagés pour l'acquisition de contrats d'assurance, de réassurance et de rentes, y compris les commissions et certaines charges liées à la souscription, aux primes, à l'émission de polices et au traitement. Les AIVD sont amortis sur une base constante en fonction de la base d'amortissement choisie pour chaque produit, ce qui est conforme à l'amortissement des FAD pour un produit connexe. Les hypothèses utilisées dans le calcul de l'amortissement des FAD et des AIVD comprennent celles liées aux rachats intégraux, aux retraits partiels, au taux de mortalité, au taux d'utilisation ainsi qu'au maintien des primes, et les hypothèses de révision relatives aux avenants de revenu viager et au budget d'options. En plus de l'amortissement de la valeur des affaires acquises comptabilisée dans les immobilisations incorporelles à la suite d'un regroupement d'entreprises, l'amortissement des FAD et des AIVD est inclus dans les états du résultat net au poste Amortissement des frais d'acquisition de polices différés, des avantages incitatifs à la vente différés et de la VAA. L'amortissement de l'immobilisation incorporelle au titre de la VAA comptabilisée dans les immobilisations incorporelles est inclus dans les états du résultat net au poste Prestations aux titulaires de polices et sinistres survenus. La VAA est amortie sur une base cohérente avec les passifs liés aux titulaires de polices connexes sur la durée résiduelle des polices acquises sous-jacentes au moyen de la même méthodologie et des mêmes facteurs et hypothèses que ceux utilisés pour amortir les FAD et les AIVD.

Les **soldes de comptes des titulaires (les « SCT »)** représentent la valeur du contrat accumulée au bénéfice des titulaires de polices relativement aux contrats d'assurance vie universelle et aux contrats d'investissement. Dans le cas des produits à revenu fixe, ces montants correspondent généralement au cumul des dépôts plus les intérêts crédités, diminué des retraits, des paiements et du cumul des cotisations des titulaires. Les soldes des comptes de produits indexés dont les rendements sont liés au rendement d'un indice boursier déterminé correspondent à la somme de la juste valeur des dérivés incorporés et de la composante hôte (ou garantie) des contrats. La valeur de la composante hôte est établie à la passation du contrat et capitalisée sur la durée de la police en fonction d'un taux d'intérêt constant. Les intérêts crédités ou les crédits liés aux indices sur les soldes des comptes des titulaires du fait de la comptabilisation par les sociétés d'assurance de certains contrats de longue durée sont inclus dans les états du résultat net au poste Prestations liées aux contrats sensibles aux taux d'intérêt. Les variations de la juste valeur des dérivés incorporés sont incluses dans les états du résultat net au poste Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés.

Les **prestations au titre du risque de marché (les « PTRM »)** sont des contrats ou des caractéristiques de contrat offrant au titulaire de police une protection contre un risque lié aux marchés financiers autre que minime et exposent la société à un tel risque. La société émet certains contrats de rentes à capital fixe liées à un indice boursier et de rentes à taux fixe qui fournissent des garanties minimales aux titulaires de polices, y compris des garanties de retrait minimum et des prestations minimales garanties au décès, qui sont des PTRM. Les PTRM sont évaluées à la juste valeur pour chaque contrat individuel et peuvent représenter un actif ou un passif. Les contrats qui contiennent plus d'une caractéristique de PTRM sont regroupés dans une même prestation au titre du risque de marché. La juste valeur est calculée au moyen de modèles stochastiques. Au moment de la passation du contrat, les honoraires attribués sont calculés en fonction de la valeur actualisée des honoraires et des cotisations recouvrables auprès du titulaire de la police par rapport à la valeur actualisée des prestations dont le versement est attendu et qui sont attribuables aux PTRM. Les honoraires attribués ne fluctuent pas sur la durée de vie des PTRM et sont utilisés pour calculer la juste valeur de ces PTRM au moyen d'une méthode d'évaluation risque neutre. Les honoraires attribués ne peuvent être négatifs ni supérieurs au total des honoraires explicites recouvrables auprès du titulaire de la police. La variation périodique de la juste valeur est comptabilisée en résultat net, à l'exception de la variation périodique de la juste valeur liée au risque de crédit propre à un instrument, laquelle est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Les PTRM ayant une valeur positive sont inscrites au poste Autres actifs, tandis que les justes valeurs négatives sont classées dans le passif au poste Prestations au titre du risque de marché dans les états de la situation financière. Les actifs cédés au titre des PTRM sont présentés au poste Montants recouvrables au titre de la réassurance et actifs au titre de dépôts dans les états de la situation financière.

Les **retenues de fonds au titre de passifs de réassurance** représentent un montant à payer au titre des montants retenus contractuellement conformément aux ententes de réassurance aux termes desquelles certaines filiales de la société agissent à titre de sociétés cédantes. Bien que les actifs liés aux retenues de fonds soient juridiquement détenus par la société cédante, le réassureur est investi de tous les droits et obligations de nature économique et en ce qui concerne les rendements des placements associés aux actifs liés aux retenues de fonds, de façon semblable aux actifs investis qu'il détient directement. Les actifs compris dans les retenues de fonds, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres à revenu fixe et les dérivés comptabilisés à la juste valeur, sont comptabilisés aux postes respectifs des placements dans les états de la situation financière. Des passifs liés aux retenues de fonds sont comptabilisés en compensation de ces actifs liés aux retenues de fonds. Les passifs liés aux retenues de fonds comprennent un dérivé incorporé séparé du contrat hôte. La juste valeur du dérivé incorporé est calculée en fonction de la variation de la juste valeur des passifs sous-jacents compris dans l'entente de retenues de fonds par rapport à la variation de la juste valeur des actifs compris dans le compte de retenues de fonds. Ces dérivés incorporés sont inclus dans les états de la situation financière au poste Retenues de fonds au titre de passifs de réassurance, avec le contrat hôte. Les variations de la juste valeur de ces dérivés incorporés sont incluses dans les états du résultat net au poste Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés.

Les **résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds** représentent les produits tirés des placements et les variations de la juste valeur des dérivés incorporés dans des accords relatifs aux retenues de fonds au titre de la réassurance.

La **variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés** comprend la variation de la juste valeur des dérivés incorporés au titre des rentes à capital fixe liées à un indice boursier, des contrats d'assurance vie universelle liée à un indice boursier et des retenues de fonds au titre de passifs de réassurance, ainsi que la variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance, qui sont des options d'achat utilisées pour financer les contrats de rentes à capital fixe liés à un indice boursier et les contrats d'assurance vie universelle indexés sur des actions. La variation de la juste valeur des dérivés incorporés au titre des rentes à capital fixe liées à un indice boursier correspond à la variation de l'écart entre les réserves futures au titre des prestations pour les rentes à capital fixe liées à un indice boursier calculées conformément à la norme comptable sur les dérivés et ces mêmes réserves calculées conformément à la norme comptable relative aux contrats de longue durée à chaque date de clôture.

Secteurs : Conformément à l'ASC 280 *Operating Segments*, la société a recours à une approche de gestion pour déterminer les secteurs opérationnels. L'approche de gestion tient compte de l'organisation interne et de la présentation de l'information adoptées par le principal décideur opérationnel de la société pour la prise de décisions, l'affectation des ressources et l'évaluation de la performance. Les principaux décideurs opérationnels identifiés pour la société sont le chef de la direction et le chef des finances, qui examinent les résultats d'exploitation lorsqu'ils prennent des décisions concernant l'affectation des ressources et l'évaluation de la performance de la société. Depuis l'acquisition d'AEL, les activités de la société sont structurées en quatre secteurs à présenter : Rentes, Assurance vie, Assurance de dommages et Siège social et autres (se reporter à la note 27).

Reclassement

En raison de l'acquisition d'AEL et de l'augmentation de l'importance relative de certains comptes découlant de la consolidation d'AEL, certains montants présentés précédemment ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des présents états financiers. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net présenté dans les états du résultat net ni sur le total de l'actif, du passif ou des capitaux propres dans les états de la situation financière.

Nouvelles normes comptables

Au cours de la période considérée, la société n'a adopté aucune mise à jour de norme comptable (Accounting Standard Updates ou « ASU ») publiée par le Financial Accounting Standards Board ayant une incidence significative sur la présentation ou les montants.

NOTE 3. TITRES À ÉCHÉANCE FIXE DISPONIBLES À LA VENTE

Les tableaux suivants présentent le coût amorti et la juste valeur des titres à échéance fixe disponibles à la vente.

AU 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Correction de valeur pour pertes de crédit	Juste valeur
Titres du Trésor et du gouvernement américains	440 \$	6 \$	(36) \$	— \$	410 \$
Titres d'États et de subdivisions politiques américains	3 266	215	(13)	—	3 468
Titres de gouvernements étrangers	763	44	(15)	—	792
Titres de créance de sociétés	34 914	1 635	(326)	(21)	36 202
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	1 272	71	(3)	(1)	1 339
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	3 453	118	(37)	(6)	3 528
Titres de créance garantis	6 303	108	(16)	(1)	6 394
Total des placements dans des titres à échéance fixe	50 411 \$	2 197 \$	(446) \$	(29) \$	52 133 \$

AU 31 DÉCEMBRE 2023 EN M\$ US	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Correction de valeur pour pertes de crédit	Juste valeur
Titres du Trésor et du gouvernement américains	529 \$	4 \$	(36) \$	— \$	497 \$
Titres d'États et de subdivisions politiques américains	684	3	(17)	—	670
Titres de gouvernements étrangers	603	27	(16)	—	614
Titres de créance de sociétés	15 097	121	(607)	(19)	14 592
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	367	14	(4)	(1)	376
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	750	13	(31)	(6)	726
Titres de créance garantis	1 311	19	(24)	(4)	1 302
Total des placements dans des titres à échéance fixe	19 341 \$	201 \$	(735) \$	(30) \$	18 777 \$

Le tableau suivant présente le coût amorti et la juste valeur des titres à échéance fixe disponibles à la vente, en fonction de leur échéance contractuelle. Les échéances réelles peuvent différer des échéances contractuelles, car les emprunteurs pourraient avoir le droit de demander le rachat ou le remboursement par anticipation des obligations avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé. Les titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux et les titres de créance garantis, qui ne sont pas assortis d'une seule échéance, ont été présentés séparément ci-dessous :

AU 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US	Coût amorti	Juste valeur
Échéance dans 1 an ou moins	1 947 \$	1 956 \$
Échéance dans plus de 1 an à 5 ans.....	13 899	14 184
Échéance dans plus de 5 ans à 10 ans.....	9 392	9 588
Échéance dans plus de 10 ans	14 145	15 144
	39 383	40 872
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	1 272	1 339
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	3 453	3 528
Titres de créance garantis	6 303	6 394
Total	50 411 \$	52 133 \$

Le tableau suivant présente le produit des ventes de titres à échéance fixe disponibles à la vente, ainsi que les profits et les pertes bruts réalisés connexes.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Produit de la vente de titres à échéance fixe disponibles à la vente	3 215 \$	1 213 \$	6 944 \$	4 743 \$
Profits bruts réalisés.....	20	6	44	32
Pertes brutes réalisées	(109)	(32)	(146)	(121)

La société a donné en garantie des obligations relativement à certaines ententes et transactions, comme des ententes de financement et des ententes de réassurance. La valeur comptable des obligations données en garantie était de 10,7 G\$ et de 168 M\$ au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement.

Conformément à divers règlements, la société détient des titres en dépôt auprès des autorités de réglementation; la valeur comptable de ces titres s'établissait à 213 M\$ et à 153 M\$ au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement. Ces actifs ne font l'objet d'aucune restriction.

Les tableaux suivants présentent les pertes brutes latentes et la juste valeur des titres à échéance fixe disponibles à la vente, regroupées par catégorie de placements et par périodes durant lesquelles les titres individuels se trouvaient en position de perte latente continue en raison des facteurs du marché.

	Moins de 12 mois			12 mois ou plus			Total		
	Nombre d'émissions	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Nombre d'émissions	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Nombre d'émissions	Pertes brutes latentes	Juste valeur
AU 30 SEPTEMBRE 2024									
EN M\$ US, SAUF LE NOMBRE D'ÉMISSIONS									
Titres du Trésor et du									
gouvernement américains	20	(3) \$	21 \$	27	(33) \$	98 \$	47	(36) \$	119 \$
Titres d'États et de subdivisions									
politiques américains	92	(6)	178	166	(7)	309	258	(13)	487
Titres de gouvernements étrangers	14	(2)	59	26	(13)	60	40	(15)	119
Titres de créance de sociétés	322	(72)	2 897	1 080	(254)	6 519	1 402	(326)	9 416
Titres adossés à des prêts									
hypothécaires résidentiels	15	(1)	30	33	(2)	73	48	(3)	103
Titres adossés à des prêts									
hypothécaires commerciaux	119	(12)	611	33	(25)	203	152	(37)	814
Titres de créance garantis	267	(12)	1 521	38	(4)	201	305	(16)	1 722
Total	849	(108) \$	5 317 \$	1 403	(338) \$	7 463 \$	2 252	(446) \$	12 780 \$

	Moins de 12 mois			12 mois ou plus			Total		
	Nombre d'émissions	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Nombre d'émissions	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Nombre d'émissions	Pertes brutes latentes	Juste valeur
AU 31 DÉCEMBRE 2023									
EN M\$ US, SAUF LE NOMBRE D'ÉMISSIONS									
Titres du Trésor et du									
gouvernement américains	10	— \$	29 \$	29	(36) \$	92 \$	39	(36) \$	121 \$
Titres d'États et de subdivisions									
politiques américains	208	(3)	217	106	(14)	288	314	(17)	505
Titres de gouvernements étrangers	24	(3)	129	25	(13)	56	49	(16)	185
Titres de créance de sociétés	863	(137)	3 088	917	(470)	8 357	1 780	(607)	11 445
Titres adossés à des prêts									
hypothécaires résidentiels	16	(1)	42	18	(3)	64	34	(4)	106
Titres adossés à des prêts									
hypothécaires commerciaux	32	(8)	104	55	(23)	262	87	(31)	366
Titres de créance garantis	69	(1)	147	41	(23)	324	110	(24)	471
Total	1 222	(153) \$	3 756 \$	1 191	(582) \$	9 443 \$	2 413	(735) \$	13 199 \$

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, les pertes latentes étaient principalement liées au calendrier d'achat de certains titres, dont le rendement est inférieur à celui des titres disponibles à ces dates. Environ 81 % et 89 % de la juste valeur des titres à échéance fixe présentés ci-dessus au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement, sont de première qualité.

La société s'attend à recouvrer le coût amorti sur tous les titres, à l'exception des titres à l'égard desquels elle a comptabilisé une correction de valeur pour pertes de crédit. De plus, comme la société n'avait pas l'intention de vendre des titres à échéance fixe comportant des pertes latentes et qu'il était plus improbable que probable que la société soit tenue de vendre ces titres avant le recouvrement du coût amorti, moment qui pourrait correspondre à l'échéance, la société n'a pas réduit le coût amorti de ces placements à leur juste valeur dans les états du résultat net.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Plusieurs hypothèses et estimations sous-jacentes sont formulées dans l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit, par exemple en ce qui concerne la situation financière, les perspectives à court et à long terme pour les titres émis ou l'émetteur, y compris les conditions et les tendances pertinentes du secteur et les répercussions des mesures prises par les agences de notation et des prix de souscription. Selon cette évaluation, les pertes latentes sur les titres disponibles à la vente à l'égard desquels aucune correction de valeur pour pertes de crédit n'a été comptabilisée étaient concentrées dans le secteur des finances au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les tableaux suivants présentent le report de la correction de valeur pour pertes de crédit liées aux titres à échéance fixe disponibles à la vente pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US	Titres de créance de sociétés	Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	Titres de créance garantis	Total
Solde au 1^{er} janvier 2024	(19) \$	(1) \$	(6) \$	(4) \$	(30) \$
Pertes de crédit comptabilisées sur les titres à l'égard desquels aucune perte de crédit n'a été comptabilisée antérieurement	(26)	—	—	—	(26)
Réductions liées aux titres vendus au cours de la période	1	—	—	—	1
Variations de la correction de valeur comptabilisée antérieurement	9	1	—	2	12
Solde au 30 juin 2024	<u>(35) \$</u>	<u>— \$</u>	<u>(6) \$</u>	<u>(2) \$</u>	<u>(43) \$</u>
Pertes de crédit comptabilisées sur les titres à l'égard desquels aucune perte de crédit n'a été comptabilisée antérieurement	(3)	—	—	—	(3)
Réductions liées aux titres vendus au cours de la période	2	—	—	—	2
Variations de la correction de valeur comptabilisée antérieurement	15	(1)	—	1	15
Solde au 30 septembre 2024	<u>(21) \$</u>	<u>(1) \$</u>	<u>(6) \$</u>	<u>(1) \$</u>	<u>(29) \$</u>

POUR LES PÉRIODES CLOSES LE
30 SEPTEMBRE 2023
EN M\$ US

	Titres de créance de sociétés	Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	Titres de créance garantis	Total
Solde au 1^{er} janvier 2023	(24) \$	— \$	— \$	(6) \$	(30) \$
Pertes de crédit comptabilisées sur les titres à l'égard desquels aucune perte de crédit n'a été comptabilisée antérieurement	(18)	—	—	(18)	(36)
Réductions liées aux titres vendus au cours de la période	14	—	—	2	16
Variations de la correction de valeur comptabilisée antérieurement	5	—	—	6	11
Solde au 30 juin 2023	<u>(23) \$</u>	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>	<u>(16) \$</u>	<u>(39) \$</u>
Pertes de crédit comptabilisées sur les titres à l'égard desquels aucune perte de crédit n'a été comptabilisée antérieurement	(1)	—	(7)	—	(8)
Réductions liées aux titres vendus au cours de la période	1	(1)	—	—	—
Variations de la correction de valeur comptabilisée antérieurement	12	—	—	11	23
Solde au 30 septembre 2023	<u>(11) \$</u>	<u>(1) \$</u>	<u>(7) \$</u>	<u>(5) \$</u>	<u>(24) \$</u>

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, aucun intérêt à recevoir n'avait été radié.

NOTE 4. TITRES DE CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente les profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres comptabilisés au poste Profits (pertes) liés aux placements dans les états du résultat net.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Profits (pertes) latents sur les titres de capitaux propres.....	556 \$	1 \$	432 \$	— \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres vendus.....	(20)	(70)	152	87
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres.....	536 \$	(69) \$	584 \$	87 \$

Le tableau ci-dessous présente la répartition des titres de capitaux propres par secteur, en fonction de la valeur comptable.

	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
Biens de consommation.....	7 %	6 %
Éducation.....	7 %	— %
Énergie et services publics.....	16 %	16 %
Finances.....	53 %	44 %
Soins de santé.....	2 %	22 %
Activités industrielles.....	4 %	2 %
Technologies de l'information.....	8 %	7 %
Autres.....	3 %	3 %
Total.....	100 %	100 %

NOTE 5. PRÊTS HYPOTHÉCAIRES LIÉS À DES BIENS IMMOBILIERS

La société ventile ses placements dans des prêts hypothécaires en deux segments de portefeuille : les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts hypothécaires résidentiels. Les prêts hypothécaires commerciaux comprennent les prêts hypothécaires agricoles. Le tableau suivant présente la répartition des prêts hypothécaires par segment de portefeuille.

	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
EN M\$ US		
Prêts hypothécaires commerciaux.....	9 619 \$	6 022 \$
Prêts hypothécaires résidentiels.....	2 785	—
Total.....	12 404 \$	6 022 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit.....	(104)	(60)
Total, déduction faite de la correction de valeur.....	12 300 \$	5 962 \$

Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de la société se compose de prêts garantis par les biens connexes. Ce portefeuille est diversifié en ce qui a trait au type et à l'emplacement des immeubles, ainsi qu'à la taille des prêts. Les régions ci-dessous correspondent aux régions répertoriées par le U.S. Census Bureau (Census Regions and Divisions of the United States). Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux par région géographique et par type d'immeuble.

EN M\$ US, SAUF LES POURCENTAGES	Au 30 septembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Région :				
Pacifique	1 875 \$	20 %	983 \$	16 %
Montagne	1 791	19 %	1 336	22 %
Centre nord-ouest	294	3 %	178	3 %
Centre sud-ouest	1 536	16 %	1 122	19 %
Centre nord-est	1 139	12 %	861	14 %
Centre sud-est	151	2 %	49	1 %
Atlantique centre	518	5 %	203	3 %
Atlantique sud	1 960	20 %	1 097	18 %
Nouvelle-Angleterre	142	1 %	36	1 %
Autres (régions diverses, hors des États-Unis)	213	2 %	157	3 %
Total	9 619 \$	100 %	6 022 \$	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit	(96)		(60)	
Total, déduction faite de la correction de valeur	9 523 \$		5 962 \$	

EN M\$ US, SAUF LES POURCENTAGES	Au 30 septembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Type d'immeuble :				
Prêts hypothécaires agricoles	469 \$	5 %	— \$	— %
Immeubles résidentiels	2 330	24 %	1 266	21 %
Hôtels	1 257	13 %	1 012	17 %
Immeubles industriels	2 039	21 %	1 083	18 %
Immeubles de bureaux	1 201	13 %	990	16 %
Parcs de stationnement	331	3 %	413	7 %
Immeubles de commerce de détail	1 575	16 %	832	14 %
Entrepôts	176	2 %	132	2 %
Autres	241	3 %	294	5 %
Total	9 619 \$	100 %	6 022 \$	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit	(96)		(60)	
Total, déduction faite de la correction de valeur	9 523 \$		5 962 \$	

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023, les produits d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts improductifs se sont chiffrés à 2 M\$ et à néant. Les prêts douteux n'étaient pas importants pour l'une ou l'autre des périodes présentées.

Correction de valeur pour pertes de crédit

La société établit une réduction de valeur afin de tenir compte du risque de pertes de crédit inhérent à ses portefeuilles de prêts hypothécaires. La réduction de valeur est maintenue à un niveau jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de crédit attendues estimées. La réduction de valeur est fondée sur le coût amorti, qui exclut les intérêts courus à recevoir. La société n'évalue pas une correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des intérêts courus à recevoir, car elle radie tout solde d'intérêts courus à recevoir irrécouvrables des produits nets tirés des placements en temps opportun. La société n'a radié aucun intérêt couru à recevoir irrécouvrable au titre de ses portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023, respectivement. Le tableau suivant présente le report de la correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des prêts hypothécaires.

	2024		2023	
	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels
POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US				
Solde aux 1^{er} janvier	(60) \$	— \$	(41) \$	— \$
Charge	(6)	—	(6)	—
Solde aux 30 juin	(66) \$	— \$	(47) \$	— \$
Recouvrement (charge)	(30)	(8)	14	—
Solde aux 30 septembre	(96) \$	(8) \$	(33) \$	— \$

Indicateurs de la qualité du crédit

Les prêts hypothécaires sont ventilés par type de bien immobilier, et des facteurs quantitatifs et qualitatifs relatifs à la correction de valeur sont appliqués. Les facteurs qualitatifs sont établis chaque trimestre au moyen du regroupement des actifs qui présentent des caractéristiques de risque et des résultats techniques passés similaires et sont ajustés pour tenir compte de la tendance attendue dans le contexte actuel du marché. Les pertes de crédit sont regroupées par type de bien immobilier de façon à représenter les caractéristiques de risque les plus semblables et les plus fiables au sein de notre portefeuille. Le tableau suivant présente le coût amorti des prêts hypothécaires par année de montage et par antériorité.

	Coût amorti selon l'année de montage						Total
	2024	2023	2022	2021	2020	Années antérieures	
AU 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US							
Prêts hypothécaires commerciaux :							
En règle	377 \$	482 \$	2 417 \$	1 287 \$	998 \$	3 704 \$	9 265 \$
En souffrance depuis 30 à 59 jours	—	—	—	—	—	—	—
En souffrance depuis 60 à 89 jours	4	—	50	—	4	105	163
Improductifs	—	11	42	47	6	85	191
Prêts hypothécaires résidentiels :							
En règle	165	928	1 073	227	124	13	2 530
En souffrance depuis 30 à 59 jours	6	21	48	4	4	—	83
En souffrance depuis 60 à 89 jours	1	6	21	6	4	—	38
Improductifs	—	47	55	21	8	3	134
Total des prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers	553 \$	1 495 \$	3 706 \$	1 592 \$	1 148 \$	3 910 \$	12 404 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit							(104)
Total, déduction faite de la correction de valeur							12 300 \$

AU 31 DÉCEMBRE 2023 EN M\$ US	Coût amorti selon l'année de montage						Total
	2023	2022	2021	2020	2019	Années antérieures	
Prêts hypothécaires commerciaux :							
En règle	305 \$	1 750 \$	731 \$	490 \$	493 \$	2 115 \$	5 884 \$
En souffrance depuis 30 à 59 jours	—	26	—	—	—	26	52
En souffrance depuis 60 à 89 jours	—	50	9	—	—	13	72
Improductifs	—	—	—	—	—	14	14
Total des prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers	305 \$	1 826 \$	740 \$	490 \$	493 \$	2 168 \$	6 022 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit							(60)
Total, déduction faite de la correction de valeur							5 962 \$

En général, les prêts hypothécaires sont garantis par des privilèges de premier rang sur les biens immobiliers productifs, et le ratio prêt-valeur peut atteindre jusqu'à 75 %. La société a pour politique de ne pas comptabiliser les intérêts sur les prêts qui sont en souffrance depuis 90 jours et pour lesquels les soldes sont jugés irrécouvrables. Au 30 septembre 2024, 232 prêts hypothécaires étaient en souffrance depuis plus de 90 jours ou étaient considérés comme étant improductifs (31 décembre 2023 – trois prêts hypothécaires).

Les prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels de la société peuvent faire l'objet de modifications de prêt. Des modifications de prêt peuvent être accordées aux emprunteurs qui éprouvent des difficultés financières et peuvent comprendre la renonciation au principal, une réduction des taux d'intérêt, un report négligeable ou une prorogation. Les modifications de prêt n'ont habituellement aucune incidence sur la réduction de valeur, car celles-ci sont déjà prises en compte dans la méthode relative aux réductions de valeur de la société. Cependant, si la société accorde une renonciation au principal à un emprunteur qui connaît des difficultés financières, le montant du principal auquel elle renonce est radié, ce qui réduit le coût amorti du prêt et entraîne un ajustement de la réduction de valeur. La valeur comptable des prêts hypothécaires ayant fait l'objet de modifications en raison de difficultés financières des emprunteurs se chiffre à 58 M\$ et à 143 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, et à 170 M\$ et à 256 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

NOTE 6. PRÊTS PRIVÉS

Le tableau suivant présente un sommaire des notations attribuées aux prêts privés.

EN M\$ US	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
A ou supérieure	1 527 \$	20 \$
BBB	291	29
BB et inférieure	951	272
Sans notation ¹	1 132	877
Total	3 901 \$	1 198 \$

- En raison de la nature des prêts privés, il pourrait être difficile d'obtenir des notations auprès d'agences de notation externes. S'il y a lieu, la société obtient des notations non publiées d'une ou de plusieurs agences de notation tierces, qui sont déterminées en fonction d'une évaluation indépendante de la transaction. Pour ce qui est des autres prêts dont la notation n'est pas publiée, la société attribue à l'interne des notations du risque en fonction de son processus et de ses politiques de sélection et de surveillance des placements. Ces notations internes du risque sont classées dans le poste Sans notation ci-dessus.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Le tableau suivant présente l'évolution de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts privés.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
EN M\$ US

	2024	2023
Solde aux 1^{er} janvier	(44) \$	(28) \$
Charge	(15)	(3)
Radiations imputées à la provision	1	—
Recouvrements	2	1
Solde aux 30 juin	(56) \$	(30) \$
Charge	(14)	(12)
Solde aux 30 septembre	(70) \$	(42) \$

Les prêts privés de la société peuvent faire l'objet de modifications de prêt. Des modifications de prêt peuvent être accordées aux emprunteurs qui éprouvent des difficultés financières et peuvent comprendre des prorogations. Pour les périodes closes les 30 septembre 2024 et 2023, le nombre de prêts privés de la société qui avaient été modifiés en raison de difficultés financières des emprunteurs n'était pas important.

NOTE 7. IMMEUBLES DE PLACEMENT ET SOCIÉTÉS DE PERSONNES IMMOBILIÈRES

Le tableau suivant présente la valeur comptable des immeubles de placement, déduction faite de l'amortissement cumulé, et des sociétés de personnes immobilières, par type d'immeuble.

AU 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US, SAUF LES POURCENTAGES	Immeubles de placement ¹		Sociétés de personnes immobilières	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Hôtels	124 \$	6 %	393 \$	8 %
Immeubles industriels	20	1 %	445	10 %
Terrains	127	6 %	24	1 %
Immeubles de bureaux	306	14 %	2 198	46 %
Immeubles de commerce de détail	216	10 %	680	15 %
Appartements	47	2 %	498	11 %
Résidences pour étudiants	—	— %	94	2 %
Maisons unifamiliales	1 281	60 %	—	— %
Autres	15	1 %	327	7 %
Total	2 136 \$	100 %	4 659 \$	100 %

1. Les immeubles de placements correspondant à des maisons unifamiliales sont comptabilisés à la juste valeur en raison de la consolidation de sociétés de placement considérées comme des EDDV, conformément à l'ASC 946.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 EN M\$ US, SAUF LES POURCENTAGES	Immeubles de placement		Sociétés de personnes immobilières	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Hôtels	14 \$	2 %	462 \$	15 %
Immeubles industriels	65	8 %	369	12 %
Terrains	37	4 %	15	1 %
Immeubles de bureaux	464	53 %	1 402	45 %
Immeubles de commerce de détail	218	25 %	17	1 %
Appartements	60	7 %	425	13 %
Résidences pour étudiants	—	— %	85	2 %
Autres	3	1 %	335	11 %
Total	861 \$	100 %	3 110 \$	100 %

Au 30 septembre 2024, des placements immobiliers d'une valeur de 12 M\$ répondaient aux critères pour être classés comme détenus en vue de la vente. Au 31 décembre 2023, aucun placement immobilier ne répondait aux critères pour être classé comme détenu en vue de la vente.

NOTE 8. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES ET PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

Dans le cadre de ses activités d'investissement, la société investit régulièrement dans diverses entités, y compris des sociétés en commandite et des sociétés à responsabilité limitée, et participe fréquemment à la conception avec leurs promoteurs, mais dans la plupart des cas, sa participation se limite au financement. Certaines de ces entités sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »). Dans certains cas, en plus de détenir une participation économique dans l'entité, la société a le pouvoir de gérer les activités les plus importantes de l'entité et est réputée en être le principal bénéficiaire. La société consolide toutes les EDDV dont elle est le principal bénéficiaire. Les actifs des EDDV consolidées sont soumis à des restrictions et doivent d'abord servir au règlement de leurs passifs. Les créanciers ou les détenteurs de droits de bénéficiaire de ces EDDV n'ont aucun recours à l'égard du crédit général de la société, car l'obligation de cette dernière est limitée au montant de son investissement engagé. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, la société n'avait fourni aucun soutien financier ou autre à ces EDDV consolidées sous forme d'accords d'avance de trésorerie, de garanties ou d'autres engagements envers des tiers qui pourraient avoir une incidence sur la juste valeur de ses droits variables dans ces EDDV ou sur le risque connexe.

En plus des activités d'investissement, certaines filiales de la société sont considérées comme des EDDV. La société est le principal bénéficiaire et consolide ces entités de la même manière que les autres entités dans lesquelles la société détient une participation financière lui donnant le contrôle parce qu'elle détient un bloc de droits de vote majoritaire.

a) Entités à détenteurs de droits variables consolidées

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs relatifs aux EDDV consolidées découlant des activités d'investissement de la société inclus dans les états financiers.

EN M\$ US	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
Titres à échéance fixe disponibles à la vente, à la juste valeur	111 \$	153 \$
Titres de capitaux propres, à la juste valeur	568	54
Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers, au coût amorti	79	82
Prêts privés, au coût amorti	1 218	727
Immeubles de placement	1 791	172
Sociétés de personnes immobilières	4 052	2 477
Fonds d'investissement	2 229	375
Autres actifs investis	399	30
Trésorerie et équivalents de trésorerie	209	85
Autres actifs	103	83
Total des actifs des EDDV consolidées	10 759 \$	4 238 \$
Effets à payer	178	174
Autres passifs	238	30
Total des passifs des EDDV consolidées	416 \$	204 \$

b) Entités à détenteurs de droits variables non consolidées

En ce qui a trait à certains de ses placements dans diverses entités considérées comme des EDDV, la société n'est pas le principal bénéficiaire, car elle ne joue pas un rôle actif dans la gestion de ces placements. Ces placements sont présentés dans certains postes des états de la situation financière, dont Titres à échéance fixe disponibles à la vente, à la juste valeur, Titres de capitaux propres, à la juste valeur, Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers, au coût amorti, Fonds d'investissement, Placements à court terme et Autres actifs investis. Dans certains cas, une EDDV consolidée comprend une ou plusieurs entités sous-jacentes dont la société n'est pas le principal bénéficiaire, car elle n'a pas le pouvoir de diriger les activités les plus importantes de ces entités. Ces EDDV non consolidées qui font partie des EDDV sont principalement présentées au poste Sociétés de personnes immobilières dans les états de la situation financière. Les créanciers ou les détenteurs de droits de bénéficiaire des EDDV non consolidées n'ont aucun recours à l'égard du crédit général de la société, car l'obligation de cette dernière est limitée au montant de son investissement engagé. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, la société n'avait fourni aucun soutien financier ou autre à ces EDDV non consolidées sous forme d'accords d'avance de trésorerie, de garanties ou d'autres engagements envers des tiers qui pourraient avoir une incidence sur la juste valeur de ses droits variables dans ces EDDV ou sur le risque connexe.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et l'exposition maximale au risque de perte liées aux EDDV non consolidées.

	Au 30 septembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Valeur comptable	Exposition maximale au risque de perte	Valeur comptable	Exposition maximale au risque de perte
EN M\$ US				
Titres à échéance fixe disponibles à la vente, à la juste valeur	2 117 \$	2 117 \$	— \$	— \$
Titres de capitaux propres, à la juste valeur ..	261	261	239	239
Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers, au coût amorti	669	742	630	630
Sociétés de personnes immobilières	3 789	3 792	2 478	2 478
Fonds d'investissement	287	369	—	—
Placements à court terme	82	82	—	—
Autres actifs investis	156	156	—	—
Total	7 361 \$	7 519 \$	3 347 \$	3 347 \$

c) Placements mis en équivalence

Les placements de la société dans des fonds d'investissement, des sociétés de personnes immobilières et d'autres partenariats, dont la quasi-totalité sont des sociétés en commandite ou des sociétés à responsabilité limitée sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, à l'exception de certains placements comptabilisés à la juste valeur en raison de l'application de l'option de la juste valeur conformément à l'ASC 825 ou de la consolidation de sociétés de placement considérées comme des EDDV, conformément à l'ASC 946. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, les placements mis en équivalence de la société se chiffraient à 6,1 G\$ et à 7,2 G\$, respectivement.

Comme il est décrit à la note 2 des états financiers consolidés audités au 31 décembre 2023 de la société, la société comptabilise généralement sa quote-part du bénéfice de ses placements mis en équivalence au poste Produits nets tirés des placements en utilisant une méthode qui prévoit un décalage de trois mois dans les cas où l'information financière de l'entité émettrice n'est pas obtenue en temps suffisamment opportun ou lorsque la période de présentation de l'information financière de l'entité émettrice diffère de celle de la société.

NOTE 9. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

La société gère les risques liés à certains actifs et passifs au moyen d'instruments dérivés. Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est obtenue à partir des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres instruments financiers sous-jacents. La société n'investit pas dans des dérivés à des fins de spéculation.

Les contrats de change à terme, les options et les swaps sont des ententes contractuelles de gré à gré négociées entre contreparties. La société achète des options sur indice boursier et s'en sert comme couvertures économiques contre les fluctuations des marchés boursiers auxquelles sont exposés les produits liés à un indice boursier. Les contrats liés à un indice boursier comprennent un contrat hôte d'assurance vie universelle à capital fixe ou un contrat hôte de rente à capital fixe et un dérivé incorporé lié à un indice boursier. Les contrats à terme normalisés sont négociés sur un marché organisé et sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier à un moment futur prédéterminé et à un prix donné.

Le montant notionnel représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué pour déterminer les flux de trésorerie devant être échangés périodiquement et ne représente pas l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimatif de remplacement des instruments dérivés qui ont une valeur positive, en cas de défaillance de la contrepartie.

Les dérivés, à l'exception des dérivés incorporés, sont comptabilisés à la juste valeur dans les postes Autres actifs investis ou Autres passifs dans les états de la situation financière. Les dérivés incorporés dans le cadre d'ententes de coassurance modifiée, les dérivés incorporés liés à des produits de rentes liées à un indice boursier et de rentes variables et les dérivés incorporés liés à des accords relatifs aux retenues de fonds sont inclus dans les états de la situation financière aux postes Retenues de fonds au titre de la réassurance, Soldes de comptes des titulaires et Retenues de fonds au titre de passifs de réassurance, respectivement, à la juste valeur.

Les montants notionnels et la juste valeur des instruments dérivés autonomes sont présentés dans le tableau ci-dessous :

		Au 30 septembre 2024			Au 31 décembre 2023		
		Montant notionnel	Juste valeur ¹		Montant notionnel	Juste valeur ¹	
			Actif	Passif		Actif	Passif
EN M\$ US	Risque sous-jacent principal						
Dérivés désignés comme instruments de couverture :							
Contrats de change à terme.....	Change.....	1 295 \$	7 \$	(18) \$	1 532 \$	11 \$	— \$
Swaps de devises	Change.....	1 004	2	—	—	—	—
Dérivés non désignés comme instruments de couverture :							
Options sur indice boursier	Capitaux propres	45 975 \$	1 900 \$	(7) \$	8 795 \$	322 \$	— \$
Contrats de change à terme.....	Change.....	3 592	6	(36)	1 362	5	(8)
Contrats à terme normalisés sur obligations	Taux d'intérêt.....	1	—	(1)	1 652	65	(73)
Swaps de devises	Change.....	28	1	(1)	8	12	(12)
Swaps de taux d'intérêt.....	Taux d'intérêt.....	1 047	11	(1)	87	29	(21)
Options sur taux d'intérêt	Taux d'intérêt.....	2 400	—	(19)	—	—	—
		55 342 \$	1 927 \$	(83) \$	13 436 \$	444 \$	(114) \$

1. Le solde de l'actif et le solde du passif sont présentés sur une base brute. Les montants sont présentés aux postes Autres actifs investis et Autres passifs investis dans les états de la situation financière après l'évaluation des droits de compensation. Se reporter à la section « Exposition découlant des dérivés » de la présente note pour plus de détails.

Dérivés désignés comme instruments de couverture

La société désigne et comptabilise certains contrats de change à terme et swaps de devises à titre de couvertures de juste valeur dans le but de protéger une partie des titres à échéance fixe disponibles à la vente contre les variations de la juste valeur attribuables aux fluctuations des taux de change.

En ce qui concerne les instruments dérivés désignés et admissibles à titre de couvertures de juste valeur, le profit ou la perte sur la portion de l'instrument dérivé incluse dans l'évaluation de l'efficacité de la couverture et le profit ou la perte compensatoire sur l'élément couvert attribuable au risque couvert sont comptabilisés au même poste dans les états du résultat net. Le profit ou la perte latent attribuable aux fluctuations des taux de change sur les titres à échéance fixe disponibles à la vente qui ont été désignés comme faisant partie de la couverture est reclassé, passant des autres éléments du résultat global au poste Profits (pertes) liés aux placements dans les états du résultat net. Le reste de la variation du profit ou de la perte latent sur l'élément couvert sans lien avec le risque couvert demeure une composante du poste Autres éléments de bénéfice global.

Le tableau suivant présente le poste des états financiers et le montant des profits (pertes) liés aux dérivés et aux éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture de juste valeur.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US				
Éléments couverts	3 \$	39 \$	59 \$	39 \$
Dérivés désignés comme instruments de couverture	(3)	(34)	(58)	(34)
Profits (pertes) liés aux placements	— \$	5 \$	1 \$	5 \$

Dérivés non désignés comme instruments de couverture

Le tableau suivant présente le montant des profits (des pertes) liés aux dérivés non désignés comme instruments de couverture, comptabilisés dans les états du résultat net au poste Profits (pertes) liés aux placements, à l'exception des options sur indice boursier qui sont comptabilisées au poste Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US				
Options sur indice boursier	434 \$	(85)	819 \$	8 \$
Contrats de change à terme	(50)	2	(52)	39
Contrats à terme normalisés sur obligations	2	(5)	7	(14)
Swaps de taux d'intérêt	4	(1)	1	(1)
Options sur taux d'intérêt	(19)	78	(18)	78
	371 \$	(11)	757 \$	110 \$

Exposition découlant des dérivés

Le recours à des instruments dérivés par la société l'expose au risque de crédit en cas de non-exécution par les contreparties. La société a pour politique de ne traiter qu'avec des contreparties qu'elle estime solvables et d'obtenir suffisamment de garanties, au besoin, afin d'atténuer la perte financière découlant des défaillances. Au 30 septembre 2024, la plus faible notation de nos contreparties était de A- (31 décembre 2023 – BBB), et tous les dérivés étaient garantis de façon appropriée par la société et les contreparties conformément aux modalités des contrats dérivés. La société détient des garanties sous forme de trésorerie et de billets garantis par des actifs adossés à des titres du gouvernement américain. Le risque de non-exécution correspond à l'exposition nette aux contreparties en fonction de la juste valeur des contrats ouverts, moins la juste valeur des garanties détenues. La société conclut des conventions-cadres de compensation avec ses partenaires commerciaux actifs actuels. Un droit de compensation a été appliqué aux garanties sous forme de trésorerie qui couvrent le risque de crédit et a été comptabilisé dans les états de la situation financière à titre de compensation au poste Autres actifs investis, et un montant à payer connexe a été comptabilisé au poste Autres passifs à l'égard des garanties autres qu'en trésorerie et des garanties excédentaires. Un droit de compensation a également été appliqué aux actifs et passifs dérivés ayant la même contrepartie en vertu de la même convention-cadre de compensation, et ces instruments dérivés sont présentés sur une base nette dans les états de la situation financière.

Les tableaux suivants présentent l'information concernant l'exposition de la société aux pertes de crédit sur les dérivés qu'elle détient, y compris l'incidence des droits de compensation.

	Montant brut des instruments dérivés ¹	Montants bruts compensés dans les états de la situation financière ²	Montant net présenté dans les états de la situation financière	Garantie (reçue) donnée en trésorerie ³	Garantie (reçue) donnée en actifs investis ³	Exposition, déduction faite des garanties
AU 30 SEPTEMBRE 2024						
EN M\$ US						
Actifs dérivés :						
Options sur indice boursier	1 900 \$	(14) \$	1 886 \$	(1 825) \$	(21) \$	40 \$
Contrats de change à terme	13	(5)	8	—	—	8
Swaps de devises	3	(1)	2	—	—	2
Swaps de taux d'intérêt	11	(1)	10	—	—	10
Total des actifs dérivés	1 927 \$	(21) \$	1 906 \$	(1 825) \$	(21) \$	60 \$
Passifs dérivés :						
Options sur indice boursier	(7) \$	7 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Contrats de change à terme	(54)	12	(42)	—	—	(42)
Contrats à terme normalisés sur obligations	(1)	—	(1)	—	—	(1)
Swaps de devises	(1)	1	—	—	—	—
Swaps de taux d'intérêt	(1)	1	—	—	—	—
Options sur taux d'intérêt	(19)	—	(19)	—	—	(19)
Total des passifs dérivés	(83) \$	21 \$	(62) \$	— \$	— \$	(62) \$

1. Représente les actifs et passifs dérivés sur une base brute qui ne sont pas compensés en vertu de conventions-cadres de compensation exécutoires et qui satisfont à tous les critères de compensation.
2. Représente la compensation des expositions découlant des dérivés couvertes par des conventions-cadres de compensation admissibles.
3. Exclut une partie des garanties détenues en trésorerie et en actifs investis qui constituent des garanties excédentaires. Au 30 septembre 2024, la société détenait des garanties excédentaires de 24 M\$.

AU 31 DÉCEMBRE 2023
EN M\$ US

	Montant brut des instruments dérivés ¹	Montants bruts compensés dans les états de la situation financière ²	Montant net présenté dans les états de la situation financière	Garantie (reçue) donnée en trésorerie ³	Garantie (reçue) donnée en actifs investis ³	Exposition, déduction faite des garanties
Actifs dérivés :						
Options sur indice boursier	322 \$	— \$	322 \$	(209) \$	(17) \$	96 \$
Contrats de change à terme	16	(4)	12	—	—	12
Contrats à terme normalisés sur obligations	65	(65)	—	—	—	—
Swaps de devises	12	(12)	—	—	—	—
Swaps de taux d'intérêt	29	(21)	8	—	—	8
Total des actifs dérivés	444 \$	(102) \$	342 \$	(209) \$	(17) \$	116 \$
Passifs dérivés :						
Contrats de change à terme	(8) \$	4 \$	(4) \$	— \$	— \$	(4) \$
Contrats à terme normalisés sur obligations	(73)	65	(8)	—	—	(8)
Swaps de devises	(12)	12	—	—	—	—
Swaps de taux d'intérêt	(21)	21	—	—	—	—
Total des passifs dérivés	(114) \$	102 \$	(12) \$	— \$	— \$	(12) \$

1. Représente les actifs et passifs dérivés sur une base brute qui ne sont pas compensés en vertu de conventions-cadres de compensation exécutoires et qui satisfont à tous les critères de compensation.
2. Représente la compensation des expositions découlant des dérivés couvertes par des conventions-cadres de compensation admissibles.
3. Exclut une partie des garanties détenues en trésorerie et en actifs investis qui constituent des garanties excédentaires. Au 31 décembre 2023, la société détenait des garanties excédentaires de 4 M\$.

Dérivés incorporés

Le tableau suivant présente la juste valeur des dérivés incorporés qui ont été séparés de leur contrat hôte et qui figurent dans les états de la situation financière.

EN M\$ US	Poste des états de la situation financière	Au 30 septembre 2024		Au 31 décembre 2023	
		Valeur comptable/ juste valeur		Valeur comptable/ juste valeur	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Entente de coassurance modifiée	Retenues de fonds au titre de la réassurance	10 \$	— \$	(46) \$	— \$
Produits de rentes liées à un indice boursier et de rentes variables	Soldes de comptes des titulaires	—	(1 771)	—	(1 104)
Accords relatifs aux retenues de fonds	Retenues de fonds au titre de passifs de réassurance ...	—	(116)	—	—
		<u>10 \$</u>	<u>(1 887) \$</u>	<u>(46) \$</u>	<u>(1 104) \$</u>

Le tableau suivant présente le montant des profits (des pertes) liés aux dérivés incorporés qui sont comptabilisés dans les états du résultat net.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE		Trimestres		Périodes de neuf mois	
EN M\$ US		2024	2023	2024	2023
Entente de coassurance modifiée	Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds au titre de la réassurance	(24) \$	(2) \$	252 \$	(12) \$
Produits de rentes liées à un indice boursier et de rentes variables	Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés	(572)	(46)	(866)	(180)
Accords relatifs aux retenues de fonds	Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés	(82)	1	(116)	1
		<u>(678) \$</u>	<u>(47) \$</u>	<u>(730) \$</u>	<u>(191) \$</u>

NOTE 10. PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS ET PROFITS (PERTES) LIÉS AUX PLACEMENTS

Le tableau suivant présente les produits nets tirés des placements.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Titres à échéance fixe disponibles à la vente	701 \$	206 \$	1 566 \$	626 \$
Titres de capitaux propres	22	11	54	11
Prêts hypothécaires	199	80	454	229
Prêts privés	52	11	116	46
Immeubles de placement	(7)	25	36	52
Sociétés de personnes immobilières	(17)	7	(29)	14
Fonds d'investissement	82	58	269	122
Prêts sur contrats d'assurance	6	11	18	11
Placements à court terme	79	33	191	171
Autres actifs investis	147	—	281	—
Total des produits nets tirés des placements	1 264 \$	442 \$	2 956 \$	1 282 \$

Le tableau suivant présente les profits nets (pertes nettes) liés aux placements réalisés et latents.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Titres à échéance fixe disponibles à la vente	(94) \$	(22) \$	(112) \$	(90) \$
Titres de capitaux propres	536	(69)	584	87
Prêts hypothécaires	(26)	10	(37)	(2)
Prêts privés	(10)	—	(5)	(3)
Immeubles de placement	(12)	1	(29)	1
Sociétés de personnes immobilières	—	—	—	—
Fonds d'investissement	(2)	(2)	11	(2)
Placements à court terme et autres actifs investis ¹	(61)	84	(151)	103
Total des profits (pertes) liés aux placements	331 \$	2 \$	261 \$	94 \$

1. Les montants présentés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 comprennent une perte comptable liée au règlement réputé d'une entente de réassurance entre NER SPC et AEL antérieurement détenue. Se reporter à la note 16 pour plus de détails.

NOTE 11. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers.

EN M\$ US	Au 30 septembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Titres à échéance fixe disponibles à la vente	52 133 \$	52 133 \$	18 777 \$	18 777 \$
Titres de capitaux propres ¹	3 819	3 819	3 663	3 663
Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers, déduction faite de la correction de valeur	12 300	12 337	5 962	5 683
Prêts privés, déduction faite de la correction de valeur	3 901	3 890	1 198	855
Prêts sur contrats d'assurance	277	277	390	390
Placements à court terme	4 377	4 377	3 115	3 115
Autres actifs investis :				
Actifs dérivés	1 906	1 906	342	342
Comptes gérés séparément	98	98	105	105
Autres ²	996	995	58	58
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 627	14 627	4 308	4 308
Retenues de fonds au titre de la réassurance ³	1 532	1 532	7 248	7 248
Autres actifs – actifs liés aux prestations au titre du risque de marché	758	758	34	34
Actifs des comptes distincts ⁴	1 302	1 302	1 189	1 189
Total des actifs financiers	98 026 \$	98 051 \$	46 389 \$	45 767 \$
Passifs financiers				
Soldes de comptes des titulaires – dérivés incorporés	1 771 \$	1 771 \$	1 104 \$	1 104 \$
Prestations au titre du risque de marché	3 725	3 725	89	89
Autres passifs – passifs dérivés	62	62	12	12
Effets à payer	178	178	174	174
Emprunts généraux et emprunts de filiales	5 177	5 226	3 569	3 567
Passifs des comptes distincts ⁴	1 302	1 302	1 189	1 189
Total des passifs financiers	12 215 \$	12 264 \$	6 137 \$	6 135 \$

1. Au 31 décembre 2023, le solde comprenait des titres de capitaux propres d'entités non cotées d'un montant de 424 M\$, évalués au coût diminué des pertes de valeur, le cas échéant, étant donné que leur juste valeur ne pouvait être déterminée facilement et qu'elle n'était donc pas assujettie à la hiérarchie des justes valeurs.
2. Les soldes comprennent d'autres actifs investis de 435 M\$ et de 12 M\$ qui n'étaient pas assujettis à la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement. Les soldes excluent des garanties sous forme de trésorerie sur les dérivés de 1,8 G\$ et de 209 M\$ qui sont comptabilisées en compensation au montant inscrit au poste Autres actifs investis dans les états de la situation financière et qui ne sont pas non plus inclus dans la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement (se reporter à la section « Exposition découlant des dérivés » de la note 9 pour plus de détails).
3. Les soldes comprennent des actifs de 1,5 G\$ et de 7,3 G\$ qui n'étaient pas assujettis à la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement.
4. Les soldes comprennent des actifs de 22 M\$ et de 26 M\$, ainsi que des passifs correspondants, qui n'étaient pas assujettis à la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif. Une hiérarchie des justes valeurs est utilisée pour déterminer la juste valeur en fonction d'une transaction hypothétique à la date d'évaluation du point de vue d'un intervenant du marché. La société a évalué les types de titres qui composent son portefeuille de placement afin de déterminer un niveau de hiérarchie approprié fondé sur les activités de négociation et le caractère observable des données de marché. Le classement des actifs ou des passifs dans la hiérarchie des justes valeurs repose sur les données d'entrée du plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation. Les niveaux des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1	Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs ou données d'entrée qui sont observables directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires, autres que les prix cotés du niveau 1, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou peuvent être obtenues principalement à partir de données de marché observables, ou être corroborées au moyen de telles données, pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif.
Niveau 3	Données d'entrée non observables fondées sur une activité minimale ou inexistante sur les marchés et qui sont importantes pour la juste valeur des actifs ou des passifs. Les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses de la société concernant les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour évaluer l'actif ou le passif. Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les instruments financiers dont la valeur est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix et d'évaluations de tiers, ainsi que les instruments pour lesquels la détermination de la juste valeur exige de la direction qu'elle exerce un jugement important ou formule une estimation importante.

Techniques d'évaluation des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur

Titres à échéance fixe disponibles à la vente – La société a recours à un service d'établissement des prix pour estimer les évaluations de la juste valeur. La juste valeur des titres à échéance fixe disponibles à la vente présentée à titre d'évaluation de niveau 1 est fondée sur les prix cotés non ajustés pour des actifs identiques qui sont aisément disponibles sur un marché actif. Les estimations de la juste valeur de la plupart des titres à échéance fixe disponibles à la vente, y compris les obligations municipales, fournies par le service d'établissement des prix sont présentées à titre d'évaluations de niveau 2, car les estimations sont fondées sur des données observables sur le marché plutôt que sur des cours du marché. Le service d'établissement des prix utilise les cours du marché pour les titres à échéance fixe disponibles à la vente dont les cours sont observables sur des marchés actifs. Étant donné que les titres à échéance fixe disponibles à la vente ne sont généralement pas négociés quotidiennement, le service d'établissement des prix prépare des estimations de la juste valeur de ces titres au moyen de ses applications d'établissement des prix exclusives, lesquelles comprennent des informations pertinentes sur le marché, des courbes de référence, des analyses comparatives de titres semblables, des regroupements par secteur et des évaluations matricielles. De plus, un modèle d'écart ajusté en fonction des options est utilisé pour élaborer des scénarios de remboursement anticipé et de taux d'intérêt.

Le service d'établissement des prix évalue chaque catégorie d'actifs en fonction des informations pertinentes sur le marché, le crédit, les fluctuations perçues du marché et les nouvelles sectorielles. Les données de marché utilisées dans l'évaluation des prix, énumérées dans l'ordre de priorité approximatif, comprennent : les rendements de référence, les transactions publiées, les cours obtenus des sources d'établissement des prix, les écarts entre émetteurs, les marchés bilatéraux, les titres de référence, les cours acheteur, les offres, les données de référence et les événements économiques. L'étendue de l'utilisation de chaque donnée de marché dépend de la catégorie d'actifs et des conditions du marché. Selon le titre, l'ordre de priorité de l'utilisation des données d'entrée peut changer ou certaines données de marché peuvent ne pas être pertinentes. Pour certains titres, des données d'entrée supplémentaires peuvent être nécessaires.

La société a passé en revue les données d'entrée et la méthodologie utilisées, de même que les techniques employées par le service d'établissement des prix pour produire des prix qui représentent la juste valeur d'un titre donné. L'examen a permis de confirmer que le service d'établissement des prix utilise l'information provenant de transactions observables ou une technique qui représente les hypothèses d'un intervenant du marché. La société n'ajuste pas les cours obtenus du service d'établissement des prix. Le service d'établissement des prix auquel la société a recours a indiqué qu'il effectuera une estimation de la juste valeur seulement s'il existe de l'information objectivement vérifiable.

La société détient une petite quantité de titres de créance de sociétés fermées et de titres à échéance fixe disponibles à la vente qui présentent des caractéristiques les rendant inadaptés aux évaluations matricielles. Pour ces titres, un cours est obtenu auprès d'une source d'établissement des prix indépendante (généralement un teneur de marché). En raison des avis de non-responsabilité qui indiquent que les prix sont indicatifs seulement, la société inclut ces estimations de la juste valeur dans le niveau 3.

En ce qui concerne les titres dont le cours provient d'une source d'établissement des prix indépendante, comme certains titres à échéance fixe disponibles à la vente, la société a recours à une analyse de la juste valeur fondée sur le marché pour valider le caractère raisonnable des cours obtenus. Les écarts de prix dépassant un certain seuil sont analysés plus en détail afin de déterminer s'il existe un problème. Cette analyse est effectuée chaque trimestre.

Titres de capitaux propres – Pour les titres de capitaux propres négociés en bourse, les cours sont obtenus auprès d'un service d'établissement des prix reconnu à l'échelle nationale qui s'appuie sur des transactions observables sur le marché; ces titres sont classés dans le niveau 1. Lorsque des cours courants ne sont pas disponibles sur les marchés actifs pour certaines actions privilégiées, une juste valeur estimative est obtenue auprès du service d'établissement des prix. Pour établir le prix des actions privilégiées, le service applique des méthodes semblables à celles utilisées pour les titres à échéance fixe disponibles à la vente. Le cas échéant, ces estimations sont présentées à titre d'évaluations de niveau 2 ou de niveau 3, si au moins une donnée d'entrée observable importante a été utilisée. La société vérifie annuellement l'exactitude des informations fournies en les comparant à celles d'autres services.

Placements à court terme – Les placements à court terme comprennent des titres à échéance fixe dont l'échéance initiale est de plus de 90 jours et de moins de un an à la date d'acquisition, dont certains sont présentés à titre d'évaluation de niveau 1, puisque leur juste valeur est fondée sur les prix cotés non ajustés pour des actifs identiques qui sont aisément disponibles sur un marché actif. Les placements à court terme comprennent également du papier commercial auquel Standard & Poor's et Moody's ont attribué la notation de A2 et de P2, respectivement, ou une notation supérieure, ainsi que certains prêts privés dont l'échéance initiale est de moins de un an à la date d'acquisition et prêts consentis dans le cadre de prises en pension de titres. Le papier commercial, les prêts privés à court terme et les prêts consentis dans le cadre de prises en pension de titres sont comptabilisés au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur. Ces placements sont classés à titre d'évaluations de niveau 2 ou de niveau 3, si au moins une donnée d'entrée non observable importante a été utilisée.

Immeubles de placement et sociétés de personnes immobilières – Les placements immobiliers résidentiels détenus par suite de la consolidation de sociétés de placement considérées comme des EDDV sont comptabilisés initialement à la juste valeur déterminée en fonction du coût d'achat des biens, puis à la juste valeur sur une base récurrente en fonction de données d'entrées du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur des biens immobiliers résidentiels est calculée au moyen d'évaluations de la valeur marchande fournies par des courtiers. Le recours à des évaluations de la valeur marchande établies par des courtiers est une méthode d'évaluation couramment utilisée dans le secteur pour estimer le produit net de la vente d'une maison. Les données d'entrée importantes utilisées dans l'évaluation comprennent les ventes d'habitations comparables sur le marché, l'âge et les dimensions de la maison, son emplacement ainsi que son état.

La société a choisi l'option de la juste valeur conformément à l'ASC 825 pour certaines de ses participations dans des EDDV non consolidées. La juste valeur de ces participations est calculée au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés et relève du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Certaines des EDDV consolidées de la société qui sont évaluées à la juste valeur sur une base récurrente investissent dans des sociétés à responsabilité limitée, qui investissent elles-mêmes dans des entités d'exploitation qui détiennent des immeubles résidentiels. La juste valeur des sociétés à responsabilité limitée est obtenue auprès d'un tiers et est fondée sur la juste valeur des biens immobiliers sous-jacents détenus par les diverses entités d'exploitation. La valeur des biens immobiliers est initialement calculée en fonction du coût d'achat; par la suite, elle est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ces placements sont classés à titre d'évaluations de niveau 3.

Fonds d'investissement – La société détient certains placements dans des sociétés à responsabilité limitée du secteur des infrastructures par l'intermédiaire d'une EDDV consolidée qui est évaluée à la juste valeur sur une base récurrente. Ce placement a été comptabilisé initialement en fonction du coût d'achat et, par la suite, selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les fonds d'investissement évalués à la juste valeur sont classés à titre d'évaluations du niveau 3. Certains fonds de société en commandite sont évalués à la juste valeur estimative selon la méthode d'évaluation à la valeur liquidative à titre de mesure de simplification.

Autres actifs investis – La société détient une participation dans une société de placement en commandite consolidée constituée en EDDV qui investit dans des tranches résiduelles. Le placement a été initialement comptabilisé en fonction du coût; par la suite, il sera comptabilisé à la juste valeur déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ce placement relève du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Actifs et passifs des fonds distincts – Les actifs des fonds distincts inclus dans les informations quantitatives fournies dans le tableau de la hiérarchie des justes valeurs se composent de placements à court terme, de titres de capitaux propres et de titres à échéance fixe disponibles à la vente. Les titres de capitaux propres sont classés dans le niveau 1. Les placements à court terme et les titres à échéance fixe disponibles à la vente sont classés dans le niveau 2. Ces classements des actifs des fonds distincts reflètent les mêmes méthodes relatives à la juste valeur que celles qui sont énumérées ci-dessus puisqu'ils proviennent des mêmes fournisseurs et s'appuient sur le même processus.

Les actifs des fonds distincts comprennent également la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds d'investissement, les produits tirés des placements à recevoir et les débiteurs liés aux titres. Ces éléments ne sont pas inclus dans les informations quantitatives fournies dans le tableau de la hiérarchie des justes valeurs.

Retenues de fonds au titre de la réassurance – Dérivés incorporés – Le modèle d'évaluation est fondé sur les cours de titres similaires négociés sur des marchés actifs. Par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de rendement observés aux intervalles usuels, la volatilité implicite, l'écart de crédit et les données d'entrée corroborées par le marché.

Prestations au titre du risque de marché – Les prestations au titre du risque de marché sont évaluées au moyen de modèles stochastiques qui intègrent un écart reflétant notre risque de non-exécution. Les principales hypothèses utilisées pour calculer la juste valeur des prestations au titre du risque de marché sont des hypothèses relatives au marché comme le rendement sur le marché boursier, les taux d'intérêt, la volatilité du marché et les corrélations, ainsi que les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrat comme les taux de déchéance, de mortalité, d'utilisation et de retrait. Les marges pour risque sont incluses dans les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrat. Les hypothèses sont fondées sur une combinaison de données historiques et de jugements actuariels. Les prestations au titre du risque de marché sont classées dans les évaluations de niveau 3 puisque la juste valeur repose sur des données d'entrée non observables. Les données d'entrée importantes non observables ci-dessous sont utilisées pour évaluer la juste valeur :

- Taux d'utilisation – L'hypothèse relative au taux d'utilisation représente le pourcentage des titulaires de polices qui choisiront de recevoir des paiements de revenu viager au cours d'un exercice donné. La fourchette et la moyenne pondérée relatives à cette hypothèse peuvent varier d'un exercice à l'autre en fonction des caractéristiques des polices d'une cohorte donnée comprise dans la fourchette.
- Hypothèse relative au budget d'options – L'hypothèse relative au budget d'options représente le coût prévu des options d'achat annuelles que nous achèterons dans l'avenir.
- Hypothèse relative au risque de défaut – L'hypothèse relative au risque de défaut a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé dans l'évaluation des flux de trésorerie futurs actualisés et comprend le risque de crédit de la société établi en fonction des écarts de crédit actuels du marché pour les instruments quasi d'emprunt que la société a émis et qui sont disponibles sur le marché. En outre, l'hypothèse relative au risque de défaut comprend le risque de crédit de la contrepartie utilisé dans l'évaluation de la juste valeur des prestations au titre du risque de marché cédées, lequel est déterminé au moyen des écarts de taux du marché actuels en fonction de la notation attribuée à la contrepartie.
- Taux de mortalité – Les hypothèses relatives au taux de mortalité sont établies en fonction d'une combinaison de résultats techniques de la société et du secteur, après un ajustement pour tenir compte des facteurs d'amélioration. Les taux de mortalité varient en fonction de l'âge et de caractéristiques démographiques telles que le sexe.
- Taux de déchéance – Les hypothèses relatives au taux de déchéance représentent le taux des rachats intégraux attendu, lesquels dépendent du type ou des caractéristiques du produit et du fait qu'une police soit assujettie ou non à des frais de rachat.

Actifs dérivés et passifs dérivés

- Contrats de change à terme – modèle des flux de trésorerie actualisés – taux de change à terme (obtenus à partir de taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière); actualisés à un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit.
- Contrats de taux d'intérêt – modèle des flux de trésorerie actualisés – taux d'intérêt à terme (obtenus à partir de courbes de rendement observables) et écarts de crédit applicables actualisés à un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit.
- Options sur indice boursier – les options sur indice boursier sont évaluées au moyen de modèles qui sont largement acceptés dans le secteur et sont ajustés pour tenir compte du risque de défaut de chaque contrepartie, déduction faite de toute garantie détenue. Les données d'entrée comprennent la volatilité des marchés et les taux d'intérêt sans risque, et elles sont utilisées dans des techniques d'évaluation des produits pour établir la juste valeur de chaque contrat d'options. Le risque de défaut de chaque contrepartie est fondé sur son taux de swaps sur défaillance. La société n'a aucune obligation de prestation liée aux options sur indice boursier achetées pour financer ses passifs au titre des polices de rentes à capital fixe liées à un indice boursier et des polices d'assurance vie universelle liée à un indice boursier. Certaines options sur indice boursier sont évaluées en fonction de prix provenant de fournisseurs et sont classées dans les évaluations de niveau 3 en raison des données d'entrées non observables importantes utilisées par les fournisseurs.

Soldes de comptes des titulaires – Dérivés incorporés – La juste valeur des dérivés incorporés relatifs aux soldes de comptes des titulaires au titre des prestations de rentes à capital fixe liées à un indice boursier et d'assurance vie universelle liée à un indice boursier de la société est estimée à chaque date d'évaluation i) en projetant les valeurs contractuelles et les valeurs contractuelles minimales garanties des polices sur la durée attendue des contrats et ii) en actualisant l'excédent des montants projetés au titre de la valeur des contrats selon les taux d'intérêt sans risque applicables ajustés pour tenir compte du risque de défaut de la société relatif à ces passifs. Les données d'entrée non observables importantes suivantes sont utilisées pour évaluer la juste valeur : i) le budget d'options; ii) les taux de déchéance; et iii) le risque de défaut. Pour plus de détails sur ces données d'entrée non observables importantes, se reporter aux données d'entrée non observables importantes relatives aux prestations au titre du risque de marché.

Retenues de fonds au titre de passifs de réassurance – dérivés incorporés – Nous estimons la juste valeur des dérivés incorporés en fonction de la juste valeur des actifs couvrant les retenues de fonds à payer dans le cadre d'ententes de coassurance modifiée et les retenues de fonds au titre d'ententes de réassurance en coassurance. La juste valeur des dérivés incorporés est classée dans le niveau 3 en fonction des méthodes d'évaluation utilisées pour les actifs détenus couvrant les ententes de réassurance.

Comptes gérés séparément – Le gestionnaire des comptes gérés séparément utilise le point médian de la fourchette d'un tiers pour établir le prix de ces titres. L'évaluation s'appuie sur la méthode des flux de trésorerie actualisés (analyse du rendement) et les transactions sur le marché. Le gestionnaire utilise un taux d'actualisation, qui est considéré comme une donnée d'entrée non observable.

Le tableau suivant présente les évaluations de la juste valeur des actifs et des passifs selon la hiérarchie des justes valeurs.

	Actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur selon le niveau de la hiérarchie			
	Juste valeur totale	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
AU 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US				
Actifs financiers				
Titres à échéance fixe disponibles à la vente :				
Titres du Trésor et du gouvernement américains.....	410 \$	354 \$	56 \$	— \$
Titres d'États et de subdivisions politiques américains	3 468	—	3 408	60
Titres de gouvernements étrangers	792	—	792	—
Titres de créance de sociétés	36 202	—	32 997	3 205
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels....	1 339	—	1 315	24
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	3 528	—	3 483	45
Titres de créance garantis	6 394	—	3 783	2 611
Total des titres à échéance fixe disponibles à la vente	52 133	354	45 834	5 945
Titres de capitaux propres :				
Actions ordinaires	3 440	2 872	2	566
Actions privilégiées	375	39	252	84
Titres de capitaux propres d'entités non cotées et autres	4	—	—	4
Total des titres de capitaux propres	3 819	2 911	254	654
Immeubles de placement ¹	1 282	—	—	1 282
Sociétés de personnes immobilières ^{1, 2}	1 447	—	—	1 447
Fonds d'investissement ^{1, 3}	115	—	—	115
Placements à court terme	4 377	2 955	619	803
Autres actifs investis :				
Actifs dérivés	1 906	—	1 641	265
Comptes gérés séparément	98	—	—	98
Autres	560	—	—	560
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 627	14 627	—	—
Retenues de fonds au titre de la réassurance – dérivés incorporés	10	—	—	10
Primes dues et autres débiteurs – actif dérivé	22	—	22	—
Autres actifs – actifs liés aux prestations au titre du risque de marché	758	—	—	758
Actifs des fonds distincts	1 280	201	1 079	—
Total des actifs financiers	82 434 \$	21 048 \$	49 449 \$	11 937 \$
Passifs financiers				
Soldes de comptes des titulaires – dérivés incorporés	1 771 \$	— \$	— \$	1 771 \$
Prestations au titre du risque de marché	3 725	—	—	3 725
Retenues de fonds au titre de passifs de réassurance – dérivé incorporé	116	—	—	116
Autres passifs – passifs dérivés	62	1	61	—
Passifs des comptes distincts	1 280	201	1 079	—
Total des passifs financiers	6 954 \$	202 \$	1 140 \$	5 612 \$

1. Les soldes représentent les actifs financiers évalués à la juste valeur par suite de la consolidation de sociétés de placement considérées comme des EDDV, conformément à l'ASC 946.
2. Les soldes représentent les actifs financiers évalués à la juste valeur conformément à l'ASC 825.
3. Le solde pour les fonds d'investissement exclut les fonds d'investissement évalués à la juste valeur estimative selon la méthode d'évaluation à la valeur liquidative à titre de mesure de simplification. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, la juste valeur estimative des fonds d'investissement évaluée selon la méthode d'évaluation à la valeur liquidative à titre de mesure de simplification se chiffrait à 426 M\$ et à néant, respectivement.

AU 31 DÉCEMBRE 2023
EN M\$ US

Actifs financiers

Titres à échéance fixe disponibles à la vente :

Titres du Trésor et du gouvernement américains.....	497 \$	442 \$	55 \$	— \$
Titres d'États et de subdivisions politiques américains	670	—	670	—
Titres de gouvernements étrangers	614	—	614	—
Titres de créance de sociétés	14 592	—	12 314	2 278
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels....	376	—	376	—
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	726	—	696	30
Titres de créance garantis	1 302	—	961	341

Total des titres à échéance fixe disponibles à la vente

18 777 442 15 686 2 649

Titres de capitaux propres :

Actions ordinaires	3 073	2 682	—	391
Actions privilégiées	121	37	—	84
Titres de capitaux propres d'entités non cotées et autres	45	—	—	45

Total des titres de capitaux propres

3 239 2 719 — 520

Placements à court terme

3 115 1 948 40 1 127

Autres actifs investis :

Actifs dérivés	342	—	115	227
Comptes gérés séparément	105	—	—	105
Autres	46	—	—	46

Trésorerie et équivalents de trésorerie

4 308 4 264 44 —

Retenues de fonds au titre de la réassurance – dérivés
incorporés

(46) — — (46)

Autres actifs – actifs liés aux prestations au titre du
risque de marché

34 — — 34

Actifs des comptes distincts

1 163 405 758 —

Total des actifs financiers

31 083 \$ 9 778 \$ 16 643 \$ 4 662 \$

Passifs financiers

Soldes de comptes des titulaires – dérivés incorporés

1 104 \$ — \$ 232 \$ 872 \$

Prestations au titre du risque de marché

89 — — 89

Autres passifs – passifs dérivés

12 8 4 —

Passifs des comptes distincts

1 163 405 758 —

Total des passifs financiers

2 368 \$ 413 \$ 994 \$ 961 \$

Renseignements sur la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur

Les renseignements sur les estimations de la juste valeur pour les instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur sont présentés ci-après.

Prêts hypothécaires – La juste valeur des prêts hypothécaires est estimée pour chaque prêt au moyen d’analyses des flux de trésorerie actualisés et de l’application d’un taux d’actualisation aux flux de trésorerie attendus provenant des versements futurs et des versements forfaitaires et finaux. Le taux d’actualisation tient compte des tendances générales du marché et des tendances liées au risque de crédit propres à chaque prêt. Les facteurs qui sont pris en considération pour obtenir le taux d’actualisation comprennent les données d’entrée provenant des écarts fondés sur les bons du Trésor américain, la qualité du crédit et l’état du prêt, de même que la région, le type de bien, la priorité du privilège et le type de paiement qui y sont associés.

Prêts privés – La juste valeur des prêts privés est estimée pour chaque prêt au moyen d’analyses des flux de trésorerie actualisés et de l’application d’un taux d’actualisation aux flux de trésorerie attendus provenant des versements futurs et des versements forfaitaires et finaux. Le taux d’actualisation tient compte des tendances générales du marché et des tendances liées au risque de crédit propres à chaque prêt.

Prêts sur contrats d’assurance – La valeur comptable des prêts sur contrats d’assurance correspond au solde impayé, majoré des intérêts courus. Les prêts sur contrats d’assurance sont garantis, de sorte qu’ils ne peuvent être séparés des contrats d’assurance, le calendrier des remboursements est imprévisible et le règlement vise le solde impayé. Pour toutes ces raisons, la valeur comptable des prêts sur contrats d’assurance se rapproche de la juste valeur.

Autres actifs investis – L’action ordinaire de Federal Home Loan Banks est comptabilisée au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. La juste valeur de l’assurance vie détenue par la société correspond à la valeur de rachat en trésorerie des polices.

Emprunts généraux et emprunts de filiales – Les emprunts généraux et les emprunts de filiales sont comptabilisés en fonction du solde impayé du capital. La juste valeur des débentures subordonnées est estimée au moyen de flux de trésorerie actualisés calculés principalement à l’aide de données d’entrée observables, y compris les taux d’emprunt marginaux de la société, qui reflètent la notation de la société, pour des emprunts similaires dont les échéances concordent avec les échéances restantes de la dette évaluée.

Effets à payer – Les effets à payer sont comptabilisés en fonction du solde impayé du capital. La valeur comptable de la majorité des effets à payer se rapproche de la juste valeur, car les taux d’intérêt sous-jacents se rapprochent des taux de marché à la date de clôture.

Soldes de comptes des titulaires et actifs au titre de dépôts, excluant les dérivés incorporés – La juste valeur des soldes de comptes des titulaires qui n’impliquent pas un risque important de mortalité ou de morbidité est comptabilisée au coût que nous engagerions pour éteindre le passif (c’est-à-dire la valeur de rachat), puisque ces contrats sont généralement émis sans date de transformation en rente. Les dépôts de coassurance liés aux réserves de prestations de rente ont des justes valeurs déterminées de la même façon. Dans le cas des contrats de rentes à durée déterminée, la juste valeur est déterminée par l’actualisation des prestations aux taux d’intérêt actuellement en vigueur pour les contrats de rentes immédiates nouvellement émis. Toutes les justes valeurs présentées dans ces catégories relèvent du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, car la plupart des données d’entrée ne sont pas observables sur le marché.

Autres fonds réservés aux titulaires de polices – FHLB – La juste valeur des ententes de financement que la société a conclues avec la FHLB est estimée au moyen de flux de trésorerie actualisés, calculés à l’aide de taux d’intérêt actuellement offerts dans le cadre d’ententes similaires assorties d’échéances comparables.

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur comptable et la juste valeur estimative des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur. Le tableau ci-dessous exclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les produits tirés des placements à recevoir, qui sont comptabilisés au coût amorti dans les états de la situation financière, puisque leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

AU 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs		
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers					
Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers, déduction faite de la correction de valeur.....	12 300 \$	12 337 \$	—	—	12 337
Prêts privés, déduction faite de la correction de valeur	3 901	3 890	—	144	3 746
Prêts sur contrats d'assurance.....	277	277	—	—	277
Actifs au titre de dépôts.....	14 527	13 463	—	—	13 463
Autres actifs investis, excluant les dérivés et les comptes gérés séparément.....	435	435	—	403	32
Total des actifs financiers.....	31 440 \$	30 402 \$			
Passifs financiers					
Soldes de comptes des titulaires – contrats de placement, excluant les dérivés incorporés	78 107 \$	78 107 \$	—	—	78 107
Emprunts généraux et emprunts de filiales	5 177	5 226	130	258	4 838
Effets à payer.....	178	178	—	—	178
Total des passifs financiers.....	83 462 \$	83 511 \$			

AU 31 DÉCEMBRE 2023 EN M\$ US	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs		
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers					
Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers, déduction faite de la correction de valeur.....	5 962 \$	5 683 \$	—	—	5 683
Prêts privés, déduction faite de la correction de valeur	1 198	855	—	—	855
Prêts sur contrats d'assurance.....	390	390	—	—	390
Autres actifs investis, excluant les dérivés et les comptes gérés séparément.....	12	12	—	—	12
Total des actifs financiers.....	7 562 \$	6 940 \$			
Passifs financiers					
Soldes de comptes des titulaires – contrats de placement, excluant les dérivés incorporés	21 627 \$	20 098 \$	—	6 001	14 097
Emprunts généraux et emprunts de filiales	3 569	3 567	133	249	3 185
Effets à payer.....	174	174	—	—	174
Total des passifs financiers.....	25 370 \$	23 839 \$			

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture pour les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente au moyen de données d'entrée de niveau 3 au cours des périodes.

	Actif			Passif	
	Actifs investis ¹	Actifs dérivés	Retenues de fonds au titre de la réassurance – dérivés incorporés	Soldes de comptes des titulaires – dérivés incorporés	Retenues de fonds au titre de passifs de réassurance – dérivés incorporés
POUR LES PÉRIODES CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US					
Solde au 1^{er} janvier 2024	4 447 \$	227 \$	(46) \$	(872) \$	— \$
Acquisitions par l'entremise d'un regroupement d'entreprises	4 288	—	—	—	—
Décomptabilisation ²	—	—	(196)	—	—
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	157	81	276	(325)	(34)
Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	27	—	—	—	—
Achats.....	3 421	74	—	—	—
Ventes.....	(3 316)	—	—	—	—
Règlements ou échéances	(9)	(128)	—	30	—
Primes moins les prestations	—	—	—	(29)	—
Transferts vers le niveau 3	64	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3	(58)	—	—	—	—
Solde au 30 juin 2024	9 021 \$	254 \$	34 \$	(1 196) \$	(34) \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	6	41	(24)	(533)	(82)
Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	108	—	—	—	—
Achats.....	2 072	37	—	—	—
Ventes.....	(177)	—	—	—	—
Règlements ou échéances	—	(67)	—	—	—
Primes moins les prestations	—	—	—	(42)	—
Transferts vers le niveau 3	69	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3	(195)	—	—	—	—
Solde au 30 septembre 2024	10 904 \$	265 \$	10 \$	(1 771) \$	(116) \$

1. Le solde comprend les comptes gérés séparément.
2. Se reporter à la note 16 pour plus de détails au sujet du règlement effectif d'une entente de réassurance, qui a donné lieu à la décomptabilisation de retenues de fonds au titre de la réassurance.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LE
30 SEPTEMBRE 2023
EN M\$ US

	Actif		Retenues de fonds au titre de la réassurance – dérivés incorporés	Passif Soldes de comptes des titulaires – dérivés incorporés
	Actifs investis ¹	Actifs dérivés		
Solde au 1^{er} janvier 2023	2 489 \$	121 \$	154 \$	(726) \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	(292)	72	(28)	(101)
Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	77	—	—	—
Achats	2 188	60	—	—
Ventes	(353)	—	—	—
Règlements ou échéances	—	(38)	—	—
Primes moins les prestations	—	—	—	18
Solde au 30 juin 2023	4 109 \$	215 \$	126 \$	(809) \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	(2)	(32)	(2)	23
Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	315	—	—	—
Achats	775	38	—	—
Ventes	(1 772)	—	—	—
Règlements ou échéances	—	(46)	—	—
Primes moins les prestations	—	—	—	(39)
Solde au 30 septembre 2023	3 425 \$	175 \$	124 \$	(825) \$

1. Le solde comprend les comptes gérés séparément.

Aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 n'a eu lieu au cours des périodes présentées. Les transferts vers le niveau 3 ou hors du niveau 3 pour les périodes closes le 30 septembre 2024 tiennent principalement aux variations des prix observables. L'évaluation par la société des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs repose sur des techniques d'évaluation faisant appel à d'importantes données d'entrée non observables ou dont le caractère observable a diminué en raison d'une baisse des activités sur le marché. Les indicateurs qui sont pris en compte pour déterminer si le volume et le niveau d'activité relatifs à un actif donné ont considérablement diminué comprennent le nombre de nouvelles émissions sur le marché primaire, le volume des transactions sur le marché secondaire, le niveau des écarts de crédit par rapport aux niveaux historiques, les écarts acheteur-vendeur applicables et le consensus à l'égard des prix entre les intervenants du marché et d'autres sources de prix. Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les instruments financiers dont la valeur est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix et de la méthode des flux de trésorerie actualisés en fonction des hypothèses relatives au ratio écart-rendement.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables utilisées pour les évaluations de la juste valeur de niveau 3.

Type d'actif	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes
Titres à échéance fixe disponibles à la vente	Titres de créance de sociétés • Flux de trésorerie actualisés (analyse du rendement) • Approche par le résultat • Prix au coût	Titres de créance de sociétés • Flux de trésorerie contractuels • Durée • Modalités de remboursement par anticipation • Durée de vie moyenne pondérée • Prime de risque • Taux d'intérêt nominal
	Autres titres adossés à des actifs • Flux de trésorerie actualisés	Autres titres adossés à des actifs • Taux d'actualisation • Durée de vie moyenne pondérée
	Titres de créance garantis • Cours fournis par des courtiers • Approche par le résultat	Titres de créance garantis • Flux de trésorerie contractuels • Coupon et échéance moyens pondérés • Type de garantie • Gravité de la perte • Zone géographique
Actions ordinaires, actions privilégiées et titres de capitaux propres d'entités non cotées	• Cours fournis par des courtiers • Approche par le résultat • Méthode de la valeur actuelle • Méthode des sociétés ouvertes comparables¹	• Structure des titres • Multiple des produits des 12 derniers mois² • Multiple des produits de la prochaine année civile³ • Multiple du BAIIA des 12 derniers mois⁴ • Multiple du BAIIA de la prochaine année civile + 1⁵
Immeubles de placement, sociétés de personnes immobilières	Option de la juste valeur conformément à l'ASC 825 • Flux de trésorerie actualisés	Option de la juste valeur conformément à l'ASC 825 • Taux d'actualisation • Taux de capitalisation final • Horizon de placement (en années)
	Société de placement considérée comme une EDDV conformément à l'ASC 946 • Évaluations de la valeur marchande établies par des courtiers	Société de placement considérée comme une EDDV conformément à l'ASC 946 • Ventes d'habitations comparables sur le marché • Âge et dimensions de la maison • Emplacement et état de la maison
	Actions ordinaires et bons de souscription • Méthode des sociétés ouvertes comparables¹ • Méthode d'évaluation des options • Méthode de la valeur actuelle	Actions ordinaires et bons de souscription • Multiple des produits des 12 derniers mois² • Multiple des produits de la prochaine année civile³ • Multiple du BAIIA des 12 derniers mois⁴ • Multiple du BAIIA de la prochaine année civile + 1⁵ • Durée • Volatilité • Décote pour absence de liquidité
Comptes gérés séparément	Actions privilégiées • Méthode des sociétés ouvertes comparables¹ • Méthode de la valeur actuelle	Actions privilégiées • Multiple des produits des 12 derniers mois² • Multiple des produits de la prochaine année civile³ • Multiple du BAIIA des 12 derniers mois⁴ • Multiple du BAIIA de la prochaine année civile + 1⁵
	Titres à revenu fixe • Flux de trésorerie actualisés (analyse du rendement) • Approche par le marché • Méthode de la valeur actuelle • Coût	Titres à revenu fixe • Taux d'actualisation • BAIIA de la prochaine année civile

1. La méthode des sociétés ouvertes comparables utilise des multiples de prix tirés de données sur des sociétés ouvertes comparables. Les multiples sont ensuite ajustés pour tenir compte des différences entre les titres évalués et ceux des sociétés comparables.
2. Le multiple des produits des 12 derniers mois présente les produits pour les 12 derniers mois.
3. Le multiple des produits de la prochaine année civile présente les produits prévus au cours de la prochaine année civile.
4. Le multiple du BAIIA des 12 derniers mois présente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») pour les 12 derniers mois.
5. Le multiple du BAIIA de la prochaine année civile + 1 correspond au BAIIA prévu qui devrait être réalisé au cours de la prochaine année civile.

NOTE 12. RÉASSURANCE

Depuis le règlement effectif d'une entente de réassurance intervenue entre NER SPC et AEL (se reporter à la note 16 pour plus de détails), l'exposition de la société à la réassurance acceptée se limite essentiellement aux montants des retenues de fonds au titre de la réassurance et des passifs au titre de dépôts connexes selon la comptabilité de dépôt qui sont présentés dans les états de la situation financière.

La société réassure également ses activités par l'intermédiaire d'un groupe diversifié de réassureurs. La société demeure responsable dans la mesure où ses réassureurs ne respectent pas leurs obligations en vertu des ententes de réassurance. La société surveille les tendances en matière d'arbitrage et les litiges éventuels avec ses réassureurs. La recouvrabilité des soldes au titre des cessions en réassurance est évaluée au moyen de la surveillance des notations et de la solidité financière de ses réassureurs. Le tableau suivant présente l'incidence de la réassurance sur les postes pertinents des états du résultat net de la société.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Primes acquises :				
Montants bruts, y compris la réassurance acceptée.....	1 746 \$	1 220 \$	5 896 \$	3 748 \$
Réassurance cédée	(581)	(307)	(1 684)	(936)
Montant net	1 165 \$	913 \$	4 212 \$	2 812 \$
Autres produits liés aux polices :				
Montants bruts, y compris la réassurance acceptée.....	188 \$	106 \$	503 \$	306 \$
Réassurance cédée	29	—	26	—
Montant net	217 \$	106 \$	529 \$	306 \$
Prestations aux titulaires de polices et sinistres survenus :				
Montants bruts, y compris la réassurance acceptée.....	(1 879) \$	(1 085) \$	(5 621) \$	(3 302) \$
Réassurance cédée	649	215	1 462	557
Montant net	(1 230) \$	(870) \$	(4 159) \$	(2 745) \$
Prestations liées aux contrats sensibles aux taux d'intérêt :				
Montants bruts, y compris la réassurance acceptée.....	(632) \$	(195) \$	(1 442) \$	(598) \$
Réassurance cédée	75	106	278	266
Montant net	(557) \$	(89) \$	(1 164) \$	(332) \$
Variation de la juste valeur des prestations au titre du risque de marché :				
Montants bruts, y compris la réassurance acceptée.....	(257) \$	73 \$	(449) \$	81 \$
Réassurance cédée	50	—	43	—
Montant net	(207) \$	73 \$	(406) \$	81 \$

Avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024, plusieurs filiales d'ANGI ont conclu une entente de réassurance en coassurance avec une contrepartie bénéficiant de notations de crédit de qualité, en vertu de laquelle ces filiales ont cédé un bloc d'affaires d'assurance vie diversifiées représentant des passifs d'assurance de 3,4 G\$, qui sont comptabilisés au poste Montants recouvrables au titre de la réassurance et actifs au titre de dépôt dans les états de la situation financière.

De plus, certaines filiales de la société ont conclu des ententes de réassurance intersociétés avec ses sociétés de réassurance entièrement détenues, dont certaines sont des sociétés de réassurance captives. Tous les soldes intersociétés découlant de ses ententes de réassurance intersociétés sont entièrement éliminés à la consolidation.

NOTE 13. ACTIFS ET PASSIFS DES FONDS DISTINCTS

Le tableau suivant présente les variations des actifs et passifs des fonds distincts de la société.

AUX 30 SEPTEMBRE ET POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES À CES DATES

EN M\$ US

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde au début de la période	1 189 \$	1 045 \$
Ajouts (déductions) :		
Dépôts de titulaires de polices	55	59
Produits nets tirés des placements	19	18
Gains en capital nets réalisés sur les placements	156	78
Prestations aux titulaires de polices et retraits des titulaires de polices	(103)	(96)
Montant net transféré depuis (vers) le fonds général	(4)	(6)
Charges liées aux polices	(10)	(8)
Total des variations	<u>113</u>	<u>45</u>
Solde à la fin de la période	<u>1 302 \$</u>	<u>1 090 \$</u>

NOTE 14. FRAIS D'ACQUISITION DE POLICES DIFFÉRÉS, AVANTAGES INCITATIFS À LA VENTE DIFFÉRÉS ET VALEUR DES AFFAIRES ACQUISES

Les tableaux suivants présentent l'évolution des FAD, des AIVD et de l'actif au titre de la VAA pour les périodes indiquées.

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET POUR LA PÉRIODE DE
NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE
EN M\$ US

	Rentes	Assurance vie	Assurance de dommages	Total
FAD :				
Solde au début de la période	1 314 \$	217 \$	171 \$	1 702 \$
Entrées	504	82	376	962
Décomptabilisation ¹	(1 129)	—	—	(1 129)
Amortissement	(47)	(13)	(349)	(409)
Variation nette	(672)	69	27	(576)
Solde à la fin de la période	642 \$	286 \$	198 \$	1 126 \$
AIVD :				
Solde au début de la période	257 \$	— \$	— \$	257 \$
Entrées	236	—	—	236
Décomptabilisation ¹	(246)	—	—	(246)
Amortissement	(7)	—	—	(7)
Variation nette	(17)	—	—	(17)
Solde à la fin de la période	240 \$	— \$	— \$	240 \$
Actif au titre de la VAA :				
Solde au début de la période	40 \$	301 \$	168 \$	509 \$
Acquisition par l'entremise d'un regroupement d'entreprises ²	9 321	—	—	9 321
Décomptabilisation ³	—	(250)	—	(250)
Amortissement	(331)	(17)	(103)	(451)
Variation nette	8 990	(267)	(103)	8 620
Solde à la fin de la période	9 030 \$	34 \$	65 \$	9 129 \$
Total des FAD, des AIVD et de l'actif au titre de la VAA	9 912 \$	320 \$	263 \$	10 495 \$

1. Se reporter à la note 16 pour plus de détails sur le règlement effectif d'une entente de réassurance qui a donné lieu à la décomptabilisation de FAD et d'AIVD.
2. Se reporter à la note 16 pour plus de détails au sujet de l'ajustement lié à la période d'évaluation de l'actif au titre de la VAA compris dans ce montant, qui a été comptabilisé à l'acquisition d'AEL par la société en mai 2024.
3. Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur une transaction de réassurance liée aux affaires d'assurance vie de la société par l'intermédiaire d'ANGI, qui a donné lieu à la décomptabilisation d'une tranche de l'actif au titre de la VAA comptabilisé lors de l'acquisition d'American National par la société en mai 2022.

AU 30 SEPTEMBRE 2023 ET POUR LA PÉRIODE DE
NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE
EN M\$ US

	Rentes	Assurance vie	Assurance de dommages	Total
FAD :				
Solde au début de la période	886 \$	86 \$	124 \$	1 096 \$
Entrées	483	116	355	954
Amortissement	(56)	(13)	(314)	(383)
Variation nette	427	103	41	571
Solde à la fin de la période	1 313 \$	189 \$	165 \$	1 667 \$
AIVD :				
Solde au début de la période	85 \$	— \$	— \$	85 \$
Entrées	179	—	—	179
Amortissement	(6)	—	—	(6)
Variation nette	173	—	—	173
Solde à la fin de la période	258 \$	— \$	— \$	258 \$
Actif au titre de la VAA :				
Solde au début de la période	26 \$	310 \$	68 \$	404 \$
Entrées	18	18	—	36
Amortissement	(1)	(18)	(44)	(63)
Variation nette	17	—	(44)	(27)
Solde à la fin de la période	43 \$	310 \$	24 \$	377 \$
Total des FAD, des AIVD et de l'actif au titre de la VAA	1 614 \$	499 \$	189 \$	2 302 \$

Le tableau qui suit présente les prévisions, au 30 septembre 2024, de la dotation à l'amortissement liée à l'actif au titre de la VAA pour une période de cinq ans et par la suite.

Exercices	EN M\$ US
2024 ¹	193 \$
2025	627
2026	569
2027	513
2028	470
Par la suite	6 757
Total de la dotation à l'amortissement	9 129 \$

1. Amortissement prévu pour le reste de 2024.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le tableau suivant présente les composantes des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée. Se reporter à la note 14 pour obtenir de l'information sur l'actif au titre de la VAA, qui correspond, d'un point de vue actuariel, à une immobilisation incorporelle résultant d'un regroupement d'entreprises.

EN M\$ US	Au 30 septembre 2024			Au 31 décembre 2023		
	Valeur comptable brute	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée :						
Relations avec les distributeurs.....	1 506 \$	(27) \$	1 479 \$	28 \$	— \$	28 \$
Nom commercial.....	71	(6)	65	24	(2)	22
Immobilisation incorporelle au titre de la provision pour sinistres non payés.....	103	(30)	73	104	(5)	99
Logiciels et autres	76	(10)	66	32	(2)	30
Total des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée.....	1 756	(73)	1 683	188	(9)	179
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée :						
Licences d'assurance.....	71	—	71	56	—	56
Total	1 827 \$	(73) \$	1 754 \$	244 \$	(9) \$	235 \$

Aucune charge pour perte de valeur au titre des immobilisations incorporelles n'a été comptabilisée pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023. La société estime que les immobilisations incorporelles ont une valeur résiduelle négligeable aux fins du calcul de l'amortissement. La dotation à l'amortissement s'est établie à 31 M\$ et à 66 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, respectivement, et à néant et à 1 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement.

Le tableau suivant présente la dotation à l'amortissement future estimative relative aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée détenues au 30 septembre 2024.

Exercices	EN M\$ US
2024 ¹	31 \$
2025.....	113
2026.....	105
2027.....	90
2028.....	80
Par la suite	1 264
Total de la dotation à l'amortissement	1 683 \$

1. Amortissement prévu pour le reste de 2024.

NOTE 16. ACQUISITION

Acquisition d’American Equity Investment Life Holdings Company

Le 2 mai 2024, la société, par l’entremise de sa filiale American National, a conclu l’acquisition d’AEL, une société de l’Iowa, en acquérant la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d’AEL qu’elle ne détenait pas déjà, pour une contrepartie totale d’environ 4,0 G\$ composée d’un montant en trésorerie de 2,5 G\$ et d’une contrepartie de 1,1 G\$ en actions à droit de vote restreint de catégorie A de Brookfield Asset Management Ltd. (les « actions de BAM »). Le reste de la contrepartie se rapporte principalement à la participation détenue dans AEL avant l’acquisition, ainsi qu’au règlement effectif de l’entente de réassurance entre AEL et NER SPC antérieurement détenue.

La comptabilisation de l’acquisition d’AEL demeure inachevée et il subsiste une incertitude quant à l’évaluation de l’acquisition du fait que l’évaluation détaillée des actifs nets acquis, y compris, sans s’y limiter, des immobilisations incorporelles, des actifs d’impôt différé et des soldes de comptes des titulaires identifiables, est toujours en cours. Les états financiers au 30 septembre 2024 reflètent la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de la répartition du prix d’achat. L’évaluation finale des actifs acquis et des passifs repris ainsi que la répartition du prix d’achat seront achevées d’ici la fin du deuxième trimestre de 2025. Par conséquent, l’excédent du prix d’achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, soit un goodwill de 630 M\$ au 30 septembre 2024, pourrait être ajusté au cours de périodes futures. Le goodwill comptabilisé n’est pas déductible aux fins de l’impôt sur le résultat.

Après l’acquisition, le 7 mai 2024, American National a conclu une fusion-absorption par une filiale avec AEL, a changé de nom pour American National Group Inc. (« ANGI ») et a procédé à une nouvelle constitution en société en vertu des lois du Delaware.

Les activités acquises d’AEL, qui font désormais partie d’ANGI, ont fourni un apport de 1,3 G\$ aux produits et de 204 M\$ à la perte nette de la société pour la période allant du 2 mai 2024 au 30 septembre 2024. Si la transaction avait été conclue le 1^{er} janvier 2023, les produits et le résultat net consolidés pro forma non audités se seraient chiffrés : i) à 3,0 G\$ et à 65 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 30 septembre 2024; ii) à 9,2 G\$ et à 1,3 G\$, respectivement, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024; iii) à 2,2 G\$ et à 118 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 30 septembre 2023; et iv) à 6,5 G\$ et à 319 M\$, respectivement, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. Ces montants pro forma ont été calculés à l’aide des résultats de la filiale et ajustés pour tenir compte des amortissements révisés qui auraient été imputés en supposant que les ajustements de la juste valeur des placements, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles auraient été appliqués à compter du 1^{er} janvier 2023, ainsi que des incidences fiscales connexes.

La meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de la répartition du prix d’achat reflète l’inclusion d’hypothèses relatives aux taux de mortalité, de déchéance de base et d’utilisation mises à jour à l’égard des passifs liés aux prestations au titre du risque de marché d’AEL dans le cadre de son examen annuel des hypothèses, qui a eu lieu au troisième trimestre de 2024. Ces facteurs ont donné lieu à une augmentation respective de 45 M\$ de l’actif au titre de la VAA et des passifs liés aux prestations au titre du risque de marché.

Le tableau suivant présente un sommaire de la contrepartie transférée ainsi que de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	EN M\$ US
Juste valeur de la contrepartie transférée :	
Trésorerie	2 525 \$
Actions de BAM transférées par la société	1 111
Juste valeur de l'entente de réassurance préexistante de la société qui a fait l'objet d'un règlement effectif	(541)
Juste valeur de la participation préexistante de la société dans AEL	897
Total	3 992 \$
Actifs acquis :	
Placements	42 960 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 367
Produits tirés des placements à recevoir	414
Valeur des affaires acquises	9 321
Montants recouvrables au titre de la réassurance et actifs au titre de dépôts	6 851
Immobilisations corporelles	42
Immobilisations incorporelles	1 580
Autres actifs	668
Total des actifs acquis	75 203
Passifs repris :	
Prestations futures	310
Soldes de comptes des titulaires	61 473
Prestations au titre du risque de marché	3 023
Effets à payer	768
Emprunts de filiales	84
Retenues de fonds au titre de passifs de réassurance	3 371
Autres passifs	2 099
Total des passifs repris	71 128
Moins : participation ne donnant pas le contrôle	713
Actifs nets acquis	3 362
Goodwill	630 \$

La société a déterminé qu'une entente de réassurance intervenue entre NER SPC et AEL constituait une relation préexistante en vertu de l'ASC 805, laquelle doit être effectivement réglée dans le cadre de l'acquisition. La société a comptabilisé une perte effective au règlement de 48 M\$, laquelle est incluse au poste Profits (pertes) liés aux placements dans les états du résultat net. Parallèlement, la société a décomptabilisé le cumul des autres éléments de perte globale de NER SPC à l'égard des prestations au titre du risque de marché et a ainsi comptabilisé une perte additionnelle de 66 M\$ dans les états du résultat net au poste Profits (pertes) liés aux placements.

Le profit à la cession découlant de la réévaluation à la juste valeur de la participation préexistante en titres de capitaux propres d'AEL immédiatement avant le regroupement d'entreprises s'est chiffré à environ 4 M\$ et a été comptabilisé dans les états du résultat net au poste Profits (pertes) liés aux placements.

Des coûts d'acquisitions de 127 M\$ ont été comptabilisés dans les états du résultat net au poste Charges d'exploitation.

Acquisition d'Argo Group International Holdings, Inc.

Le 16 novembre 2023, la société a acquis Argo Group International Holdings, Ltd. Le 30 novembre 2023, Argo Group International Holdings, Ltd. a déménagé son siège social aux États-Unis et a changé de nom pour Argo Group International Holdings, Inc. (« Argo »). Argo est un souscripteur de produits d'assurance spécialisée sur le marché de l'assurance de dommages. À la clôture de l'acquisition, la société a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'Argo en échange d'un montant de 30 \$ par action dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie de 1,1 G\$. La société a acquis tous les actifs et repris tous les passifs d'Argo à la date de clôture, et elle consolide l'entreprise aux fins des états financiers.

La comptabilisation initiale de l'acquisition a donné lieu à un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses, qui représente l'excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le prix d'achat. Ce profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses a été différé par la comptabilisation d'un crédit différé provisoire de 51 M\$ au poste Autres passifs dans les états de la situation financière.

La mise à jour de la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de la répartition du prix d'achat a donné lieu à l'élimination du profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses de 51 M\$ en augmentant d'un montant de 14 M\$ et de 65 M\$, respectivement, le solde des actifs d'impôt différé et des passifs au titre des sinistres non payés et des frais de règlement. La répartition du prix d'achat aura lieu au quatrième trimestre de 2024.

Le tableau suivant présente un sommaire de la contrepartie transférée ainsi que de la juste valeur révisée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	EN M\$ US
Contrepartie en trésorerie transférée	1 059 \$
Actifs acquis :	
Placements	3 460 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	713
Produits tirés des placements à recevoir	17
Valeur des affaires acquises	176
Retenues de fonds au titre de la réassurance	20
Primes dues et autres débiteurs	332
Primes non acquises cédées	388
Actif d'impôt différé	68
Montants recouvrables au titre de la réassurance	2 982
Immobilisations corporelles	85
Immobilisations incorporelles	186
Autres actifs	166
Total des actifs acquis	8 593
Passifs repris :	
Provision pour sinistres au titre de polices et de contrats	5 591
Réserve pour primes non acquises	986
Emprunts de filiales	369
Autres passifs	451
Total des passifs repris	7 397
Moins : participation ne donnant pas le contrôle	137
Actifs nets acquis	1 059 \$

NOTE 17. PRESTATIONS FUTURES

Le rapprochement des soldes décrits dans le tableau ci-dessous et au poste Prestations futures dans les états de la situation financière se présente comme suit :

EN M\$ US	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
Prestations futures :		
Rentes	7 528 \$	5 731 \$
Assurance vie	1 561	1 895
Passif lié aux bénéfices différés :		
Rentes	272	259
Assurance vie	73	66
Passif au titre des autres contrats et de la VAA	1 623	1 862
Total des prestations futures	11 057 \$	9 813 \$

Les tableaux suivants présentent les soldes et les variations du passif au titre des prestations futures.

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE

À CETTE DATE

EN M\$ US, SAUF LES ANNÉES ET LES POURCENTAGES

	Rentes	Assurance vie	Total
Valeur actualisée des primes nettes prévues :			
Solde au début de la période	— \$	3 145 \$	3 145 \$
Solde d'ouverture au taux d'actualisation initial	—	3 253	3 253
Incidence des variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie	—	196	196
Incidence des écarts réels par rapport aux résultats techniques prévus	11	(325)	(314)
Solde d'ouverture ajusté	11	3 124	3 135
Émissions	1 621	44	1 665
Intérêts courus	13	87	100
Primes nettes perçues	(1 643)	(244)	(1 887)
Décomptabilisation (déchéances et retraits)	—	1	1
Solde de clôture au taux d'actualisation initial	2	3 012	3 014
Incidence des variations des hypothèses relatives aux taux d'actualisation	—	(39)	(39)
Solde à la fin de la période	2 \$	2 973 \$	2 975 \$
Valeur actualisée des prestations futures prévues :			
Solde au début de la période	5 731 \$	5 040 \$	10 771 \$
Solde d'ouverture au taux d'actualisation initial	5 909	5 277	11 186
Incidence des variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie	15	(185)	(170)
Incidence des écarts réels par rapport aux résultats techniques prévus	7	(357)	(350)
Solde d'ouverture ajusté	5 931	4 735	10 666
Acquisition par l'entremise d'un regroupement d'entreprises	311	—	311
Émissions	1 628	44	1 672
Intérêts courus	215	145	360
Versement des prestations	(451)	(223)	(674)
Décomptabilisation (déchéances et retraits)	3	1	4
Écart de change	(69)	—	(69)
Solde de clôture au taux d'actualisation initial	7 568	4 702	12 270
Incidence des variations des hypothèses relatives aux taux d'actualisation	(38)	(168)	(206)
Solde à la fin de la période	7 530 \$	4 534 \$	12 064 \$
Passif net au titre des prestations futures	7 528	1 561	9 089
Moins : montants recouvrables au titre de la réassurance	(29)	(1 288)	(1 317)
Passif net au titre des prestations futures, compte tenu du montant recouvrable au titre de la réassurance	7 499 \$	273 \$	7 772 \$
Durée moyenne pondérée du passif au titre des prestations futures (en années)	8	15	
Taux de capitalisation des intérêts moyen pondéré	5 %	5 %	
Taux d'actualisation courant moyen pondéré	5 %	5 %	

AU 30 SEPTEMBRE 2023 ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE
À CETTE DATE
EN M\$ US, SAUF LES ANNÉES ET LES POURCENTAGES

Valeur actualisée des primes nettes prévues :

	Rentes	Assurance vie	Total
Solde au début de la période	— \$	3 520 \$	3 520 \$
Solde d'ouverture au taux d'actualisation initial	—	3 825	3 825
Incidence des variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie	—	(1)	(1)
Incidence des écarts réels par rapport aux résultats techniques prévus	1	(37)	(36)
Solde d'ouverture ajusté	1	3 787	3 788
Émissions	937	74	1 011
Intérêts courus	7	88	95
Primes nettes perçues	(947)	(291)	(1 238)
Décomptabilisation (déchéances et retraits)	1	2	3
Solde de clôture au taux d'actualisation initial	(1)	3 660	3 659
Incidence de l'écart de change sur l'incidence des variations des hypothèses relatives aux taux d'actualisation	—	(444)	(444)
Solde à la fin de la période	(1) \$	3 216 \$	3 215 \$

Valeur actualisée des prestations futures prévues :

Solde au début de la période	4 252 \$	5 330 \$	9 582 \$
Solde d'ouverture au taux d'actualisation initial	4 673	5 875	10 548
Incidence des variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie	(9)	(2)	(11)
Incidence des écarts réels par rapport aux résultats techniques prévus	(13)	(37)	(50)
Solde d'ouverture ajusté	4 651	5 836	10 487
Émissions	941	73	1 014
Intérêts courus	144	135	279
Versement des prestations	(329)	(385)	(714)
Décomptabilisation (déchéances et retraits)	2	2	4
Écart de change	(10)	—	(10)
Solde de clôture au taux d'actualisation initial	5 399	5 661	11 060
Incidence des variations des hypothèses relatives aux taux d'actualisation	(604)	(789)	(1 393)
Incidence de l'écart de change sur l'incidence des variations des hypothèses relatives aux taux d'actualisation	3	—	3
Solde à la fin de la période	4 798 \$	4 872 \$	9 670 \$

Passif net au titre des prestations futures	4 799	1 656	6 455
Moins : montants recouvrables au titre de la réassurance	(53)	(47)	(100)
Passif net au titre des prestations futures, compte tenu du montant recouvrable au titre de la réassurance	4 746 \$	1 609 \$	6 355 \$

Durée moyenne pondérée du passif au titre des prestations futures (en années)

	8	16
Taux de capitalisation des intérêts moyen pondéré	4 %	5 %
Taux d'actualisation courant moyen pondéré	6 %	6 %

Pour le trimestre et la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la société a comptabilisé des pertes de réévaluation du passif de néant et de 60 M\$, respectivement, qui sont incluses dans le poste Prestations aux titulaires de polices et sinistres survenus dans les états du résultat net. Les montants comprennent l'incidence de l'examen annuel des hypothèses de la société, qui a eu lieu au cours troisième trimestre de 2024, et dans le cadre duquel la société a mis à jour les hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de contrat en matière de déchéance, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 14 M\$ du passif au titre des prestations futures.

Pour le trimestre et la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé des pertes de réévaluation du passif de 4 M\$ et de 3 M\$, respectivement, découlant de l'incidence nette des variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie, qui sont inclus dans le poste Prestations aux titulaires de polices et sinistres survenus dans les états du résultat net. L'examen annuel des hypothèses a eu lieu au quatrième trimestre de 2023.

Le tableau suivant présente les montants non actualisés et actualisés des primes brutes prévues et des paiements de prestations futurs prévus.

AUX 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	2024		2023	
	Non actualisés	Actualisés	Non actualisés	Actualisés
Rentes :				
Paiements de prestations futures prévus	11 948 \$	7 531 \$	7 144 \$	4 223 \$
Primes brutes futures prévues	—	—	—	—
Assurance vie :				
Paiements de prestations futures prévus	9 051 \$	4 535 \$	12 053 \$	5 437 \$
Primes brutes futures prévues	5 858	3 681	8 864	4 219
Total :				
Paiements de prestations futures prévus	20 999 \$	12 066 \$	19 197 \$	9 660 \$
Primes brutes futures prévues	5 858	3 681	8 864	4 219

Les tableaux suivants présentent le montant des produits et des intérêts comptabilisés dans les états du résultat net.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres				Périodes de neuf mois			
	Primes brutes ou cotisations		Charges d'intérêts		Primes brutes ou cotisations		Charges d'intérêts	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Rentes	1 393 \$	286 \$	137 \$	64 \$	3 398 \$	980 \$	303 \$	115 \$
Assurance vie	330	111	58	31	665	341	117	74

NOTE 18. SOLDES DE COMPTES DES TITULAIRES

Les soldes de comptes des titulaires se rapportent aux contrats d'investissement et aux polices d'assurance vie universelle. Les contrats d'investissement comprennent principalement les rentes à capital fixe individuelles traditionnelles et les rentes à capital fixe liées à un indice boursier en phase d'accumulation, et les contrats de rentes collectives à capital non variable.

Le rapprochement des soldes décrits dans le tableau ci-dessous et au poste Soldes de comptes des titulaires dans les états de la situation financière se présente comme suit :

EN M\$ US	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
Soldes de comptes des titulaires :		
Rentes	78 737 \$	22 456 \$
Assurance vie	2 068	1 975
Ajustements des dérivés incorporés et autres ¹	1 608	508
Total des soldes de comptes des titulaires	82 413 \$	24 939 \$

1. Le poste Ajustement des dérivés incorporés et autres présente un rapprochement des soldes des comptes présentés dans l'évolution décrite dans la présente note et du passif brut présenté dans les états de la situation financière, et comprend la juste valeur des dérivés incorporés.

Les tableaux suivants présentent les soldes et les variations des soldes de comptes des titulaires.

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE

À CETTE DATE

EN M\$ US

	Rentes	Assurance vie	Total
Solde au début de la période	22 456 \$	1 975 \$	24 431 \$
Acquisition par l'entremise d'un regroupement d'entreprises	61 296	—	61 296
Émissions	8 192	51	8 243
Décomptabilisation ¹	(7 402)	—	(7 402)
Primes reçues	92	314	406
Charges liées aux polices	(319)	(284)	(603)
Rachats et retraits	(6 541)	(62)	(6 603)
Intérêts crédités	1 568	74	1 642
Versement des prestations	(411)	—	(411)
Autres	(194)	—	(194)
Solde à la fin de la période	78 737 \$	2 068 \$	80 805 \$

Taux crédité moyen pondéré	4 %	5 %
Montant net du risque²	12 495 \$	38 548 \$
Valeur de rachat en trésorerie	72 719 \$	1 826 \$

AU 30 SEPTEMBRE 2023 ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE

À CETTE DATE

EN M\$ US

	Rentes	Assurance vie	Total
Solde au début de la période	17 845 \$	1 899 \$	19 744 \$
Émissions	4 189	63	4 252
Primes reçues	1 993	295	2 288
Charges liées aux polices	(53)	(269)	(322)
Rachats et retraits	(1 860)	(90)	(1 950)
Intérêts crédités	323	43	366
Versement des prestations	(28)	—	(28)
Autres	29	—	29
Solde à la fin de la période	22 438 \$	1 941 \$	24 379 \$

Taux crédité moyen pondéré	2 %	3 %
Montant net du risque²	1 242 \$	37 443 \$
Valeur de rachat en trésorerie	20 526 \$	1 739 \$

1. Se reporter à la note 16 pour plus de détails au sujet du règlement effectif d'une entente de réassurance qui s'est soldée par la décomptabilisation de certains soldes de comptes de titulaires.
2. Le montant net à risque est défini comme le montant de la garantie actuel excédant le solde du compte actuel.

Les tableaux suivants présentent le solde de la valeur des comptes, par fourchette des taux crédités garantis minimaux, et la fourchette d'écarts connexe entre les taux crédités aux titulaires de polices et les taux minimaux garantis respectifs, en points de base.

		De 1 point de base à 50 points de base au-dessus du taux minimal garanti		De 51 à 150 points de base au-dessus du taux minimal garanti		Plus de 150 points de base au-dessus du taux minimal garanti			
Fourchette des taux crédités garantis minimaux		Minimum garanti						Autres ¹	Total
AU 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US									
Rentes	0 % à 1 %	4 176 \$	2 882 \$	3 676 \$	4 763 \$	—	—	15 497 \$	
	1 % à 2 %	1 504	366	1 411	1 765	—	—	5 046	
	2 % à 3 %	1 907	412	142	8 354	—	—	10 815	
	Plus de 3 %	289	6	1	9	—	—	305	
	Autres ¹	—	—	—	—	47 074	—	47 074	
Total		7 876 \$	3 666 \$	5 230 \$	14 891 \$	47 074 \$	—	78 737 \$	
Assurance vie.....									
	1 % à 2 %	30 \$	2 \$	57 \$	699 \$	—	—	788 \$	
	2 % à 3 %	422	—	222	—	—	—	644	
	Plus de 3 %	636	—	—	—	—	—	636	
	Total	1 088 \$	2 \$	279 \$	699 \$	—	—	2 068 \$	
		De 1 point de base à 50 points de base au-dessus du taux minimal garanti		De 51 à 150 points de base au-dessus du taux minimal garanti		Plus de 150 points de base au-dessus du taux minimal garanti			
Fourchette des taux crédités garantis minimaux		Minimum garanti						Autres ¹	Total
AU 30 SEPTEMBRE 2023 EN M\$ US									
Rentes	0 % à 1 %	2 649 \$	699 \$	675 \$	736 \$	—	—	4 759 \$	
	1 % à 2 %	737	429	2 041	2 129	—	—	5 336	
	2 % à 3 %	874	423	51	3 862	—	—	5 210	
	Plus de 3 %	268	6	1	—	—	—	275	
	Autres ¹	—	—	—	—	6 858	—	6 858	
Total		4 528 \$	1 557 \$	2 768 \$	6 727 \$	6 858 \$	—	22 438 \$	
Assurance vie.....									
	1 % à 2 %	305 \$	2 \$	137 \$	201 \$	—	—	645 \$	
	2 % à 3 %	411	—	217	—	—	—	628	
	Plus de 3 %	662	—	—	—	—	—	662	
	Autres ¹	—	—	—	—	6	—	6	
Total		1 378 \$	2 \$	354 \$	201 \$	6 \$	—	1 941 \$	

1. Le poste Autres comprend les produits à taux fixe ou sans taux crédité garanti minimal ou qui sont attribués à des stratégies liées à un indice.

Au troisième trimestre de 2024, la société a effectué son examen annuel des hypothèses relatives à ses soldes de comptes des titulaires. La société a mis à jour les hypothèses portant sur le budget d'options, le taux d'utilisation et les taux de déchéance des titulaires de contrat, ce qui a donné lieu à une augmentation de 60 M\$ des soldes de comptes des titulaires. En 2023, la société a effectué son examen annuel des hypothèses au quatrième trimestre, de sorte qu'aucun changement significatif n'a été apporté à la valeur des soldes de comptes des titulaires.

NOTE 19. PRESTATIONS AU TITRE DU RISQUE DE MARCHÉ

Les tableaux suivants présentent le solde net des actifs et des passifs liés aux prestations au titre du risque de marché ainsi que les variations des garanties de retrait minimal liées aux contrats de rentes.

AUX 30 SEPTEMBRE ET POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES

À CES DATES

EN M\$ US

	2024	2023
Solde au début de la période	55 \$	114 \$
Solde au début de la période, avant l'incidence des variations du risque de crédit propre à l'instrument	39	112
Acquisition par l'entremise d'un regroupement d'entreprises ¹	2 421	—
Décomptabilisation ²	(129)	—
Émission	3	100
Intérêts courus	64	4
Honoraires attribués perçus	104	32
Paievements de prestations	—	—
Effet des variations des taux d'intérêt	412	(43)
Incidence de l'évolution des marchés boursiers	(48)	66
Incidence des variations de la volatilité des indices boursiers	(117)	(23)
Incidence des changements dans le comportement futur attendu des titulaires de polices	(13)	(22)
Incidence des changements dans les hypothèses futures prévues	84	(86)
Solde à la fin de la période, avant l'incidence des variations du risque de crédit propre à l'instrument	2 820	140
Incidence des variations du risque de crédit propre à l'instrument à la clôture	147	30
Solde à la fin de la période	2 967	170
Moins : prestations au titre du risque de marché réassurées à la fin de la période	(746)	—
Solde, fin de période, déduction faite de la réassurance	2 221 \$	170 \$
Montant net du risque³	12 078 \$	868 \$
Âge atteint moyen pondéré des titulaires de contrats (en années)	71	66

1. Se reporter à la note 16 pour plus de détails au sujet de l'ajustement lié à la période d'évaluation relatif au passif lié aux prestations au titre du risque de marché inclus dans ce montant, qui a été repris à l'acquisition d'AEL par la société en mai 2024.

2. Se reporter à la note 16 pour plus de détails au sujet du règlement effectif d'une entente de réassurance qui s'est soldée par la décomptabilisation de certains soldes de prestations au titre du risque de marché.

3. Le montant net du risque correspond à l'excédent du montant actuel de la garantie sur le solde actuel du compte.

Le tableau suivant présente le rapprochement des prestations au titre du risque de marché en position d'actif et en position de passif et du montant des prestations au titre du risque de marché présenté dans les états de la situation financière.

	Au 30 septembre 2024			Au 31 décembre 2023		
	Montant			Montant		
EN M\$ US	Actif	Passif	net	Actif	Passif	net
Rentes	758 \$	(3 725) \$	(2 967) \$	34 \$	(89) \$	(55) \$

Au troisième trimestre de 2024, la société a effectué son examen annuel des hypothèses relatives à son passif lié aux prestations au titre du risque de marché. La société a mis à jour les hypothèses portant sur le budget d'options et les taux de déchéance des titulaires de contrat, ce qui a donné lieu à une diminution de 40 M\$ des passifs liés aux prestations au titre du risque de marché. En 2023, la société a effectué son examen annuel des hypothèses au quatrième trimestre, de sorte qu'aucun changement significatif n'a été apporté au passif lié aux prestations au titre du risque de marché.

NOTE 20. PASSIF AU TITRE DES SINISTRES NON PAYÉS ET DES FRAIS DE RÈGLEMENT

Le passif au titre des sinistres non payés et des frais de règlement (les « sinistres non payés ») au titre de l'assurance de dommages est compris dans le poste Provision pour sinistres au titre de polices et de contrats des états de la situation financière, et il correspond au montant estimatif des sinistres survenus mais non déclarés et des sinistres qui ont été déclarés, mais qui n'ont pas été payés (les « réserves calculées dossier par dossier »), ainsi qu'aux frais de règlement des sinistres connexes.

Le tableau suivant présente des renseignements concernant le passif au titre des sinistres non payés.

AUX 30 SEPTEMBRE ET POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES

À CES DATES

EN M\$ US

	2024	2023
Provision pour sinistres au titre de polices et de contrats au début	7 288 \$	1 786 \$
Déduire : solde des sinistres non payés au début – longue durée	198	217
Solde des sinistres non payés au début, montant brut – courte durée	7 090	1 569
Déduire : montants recouvrables au titre de la réassurance au début	3 045	306
Écart de change	4	—
Solde des sinistres non payés au début, montant net – courte durée	4 041	1 263
Acquisition par l'entremise d'un regroupement d'entreprises, déduction faite de la réassurance	1	—
Ajouter : montants engagés relativement aux périodes suivantes :		
Année de survenance courante	1 734	1 227
Années de survenance antérieures	125	(25)
Total des sinistres survenus	1 859	1 202
Déduire : sinistres payés liés aux périodes suivantes :		
Année de survenance courante	569	656
Années de survenance antérieures	1 030	432
Total des sinistres payés	1 599	1 088
Ajouter : ajustement lié à la période d'évaluation ¹	65	—
Solde des sinistres non payés à la fin, montant net – courte durée	4 367	1 377
Écart de change	2	—
Ajouter : montants recouvrables au titre de la réassurance à la fin	3 140	316
Solde des sinistres non payés à la fin, montant brut – courte durée	7 509	1 693
Ajouter : solde des sinistres non payés à la fin – longue durée	187	11
Provision pour sinistres au titre de polices et de contrats à la fin	7 696 \$	1 704 \$

1. L'ajustement lié à la période d'évaluation de 65 M\$ a trait à l'acquisition d'Argo par la société. Se reporter à la note 16 pour plus de détails.

Les estimations relatives au montant ultime des sinistres survenus attribuables aux événements assurés d'exercices antérieurs ont augmenté d'environ 125 M\$ et diminué d'environ 25 M\$, respectivement, au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023. L'évolution défavorable enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2024 est principalement liée aux pertes plus élevées que prévu à l'égard de diverses lignes d'activité liées à l'assurance spécialisée, à l'assurance de biens et à l'assurance responsabilité professionnelle, ainsi qu'aux fluctuations des réclamations d'assurance caution importantes sur une base individuelle au sein de la ligne d'activité liée à l'assurance spécialisée, qui ont été partiellement contrebalancées par les pertes moins élevées que prévu dans une partie de la ligne d'activité liée à l'assurance responsabilité civile. L'évolution favorable au cours des neuf premiers mois de 2023 reflète les pertes moins élevées que prévu dans la ligne d'activité liée à l'assurance responsabilité civile, y compris les activités liées à l'agroalimentaire, aux propriétaires d'entreprise, à l'automobile commerciale et aux autres activités commerciales.

En ce qui a trait aux sinistres liés à l'assurance maladie de courte durée, le total des sinistres survenus mais non déclarés, plus l'évolution prévue des sinistres déclarés inclus dans le passif au titre des sinistres non payés et des frais de règlement au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 s'élevait à 8 M\$ et à 4 M\$, respectivement.

NOTE 21. EMPRUNTS GÉNÉRAUX ET EMPRUNTS DE FILIALES

Emprunts généraux

La société a des facilités de crédit renouvelables bilatérales auprès d'institutions financières tierces qui portent intérêt au taux précisé parmi le taux SOFR, le taux préférentiel ou le taux des acceptations bancaires majoré d'un écart. Au 30 septembre 2024, le montant total disponible aux termes des facilités de crédit était de 1,2 G\$ (31 décembre 2023 – 750 M\$). Ces facilités de crédit arriveront à échéance en juin 2029. Au 30 septembre 2024, un montant de 655 M\$ avait été prélevé sur les facilités de crédit bilatérales (31 décembre 2023 – 430 M\$).

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 364 jours d'un montant de 1,0 G\$ aux fins de l'entreposage temporaire de placements qui seront transférés ultimement dans ses portefeuilles de placements en assurance à court terme. Les emprunts sur la facilité sont généralement garantis par les placements sous-jacents liés aux prélèvements sur la facilité de crédit. Au 30 septembre 2024, un montant de 942 M\$ était impayé sur la facilité et arrivait à échéance en octobre 2024 (31 décembre 2023 – 776 M\$). Au 30 septembre 2024, la société avait affecté en garantie des placements d'un total de 847 M\$ composés de titres de capitaux propres de 250 M\$, de prêts privés de 133 M\$, de fonds d'investissement de 175 M\$, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 41 M\$ ainsi que de sociétés de personnes immobilières de 248 M\$. Au 31 décembre 2023, des placements totalisant 710 M\$ avaient été affectés en garantie, dont des titres de capitaux propres de 172 M\$, des prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers de 13 M\$, des prêts privés de 52 M\$, des fonds d'investissement de 183 M\$, des sociétés de personnes immobilières de 242 M\$ et des fonds d'investissement de 48 M\$.

En avril 2022, la société a conclu une facilité garantie de 364 jours d'un montant de 1,0 G\$. La société a remboursé une tranche de 500 M\$ en avril 2023 et une tranche de 250 M\$ en mai 2024. La tranche restante de 250 M\$ arrivera à échéance en avril 2025.

Les taux d'intérêt moyens pondérés sur le solde impayé des emprunts généraux arrivant à échéance dans moins de un an se chiffraient à 6,82 % et à 7,14 % au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement.

Emprunts de filiales

Les emprunts de filiales de 3,3 G\$ ont trait à des titres d'emprunt émis par ANGI et Argo. Une tranche de 2,3 G\$ arrivera à échéance en 2027 et la tranche restante de 1,0 G\$ arrivera à échéance entre 2032 et 2047. Les emprunts de filiales comprennent ce qui suit :

- une tranche de 500 M\$ du montant en capital global des billets de premier rang non garantis échéant en juin 2027 (émis en juin 2017) et portant intérêt au taux fixe de 5,0 %, payable semestriellement;
- une tranche de 500 M\$ du montant en capital global des billets de premier rang non garantis échéant en juin 2032 (émis en juin 2022) et portant intérêt au taux fixe de 6,144 %, payable semestriellement;
- une tranche de 100 M\$ du montant en capital global des débentures subordonnées échéant en juin 2047 (émises à l'intention de la filiale entièrement détenue qui n'est pas consolidée) et portant intérêt au taux fixe de 5,0 %, payable trimestriellement;
- une tranche de 1,9 G\$ du montant en capital d'un emprunt à terme échéant en mai 2027 (contracté en mai 2024) et portant intérêt à un taux lié au taux SOFR majoré d'un écart, payable trimestriellement;
- une tranche de 144 M\$ du montant en capital global des billets de premier rang non garantis échéant en septembre 2042 (émis en septembre 2012) et portant intérêt au taux fixe de 6,5 %, payable semestriellement;
- une tranche de 264 M\$ du montant en capital global des séries de débentures subordonnées de rang inférieur échéant entre mai 2033 et septembre 2037 (émises à l'intention de la filiale entièrement détenue qui n'est pas consolidée) et portant intérêt à un taux lié au taux SOFR majoré d'un écart, payable trimestriellement.

En vertu des facilités susmentionnées, la société et ses filiales doivent maintenir des clauses restrictives sur la valeur nette minimale. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, la société respectait ses clauses restrictives financières.

Les tableaux suivants présentent l'arrivée à échéance, par exercice, des emprunts généraux et de filiales.

		Paielements exigibles par exercice						
		Escompte et frais d’émission	Moins de	De 1 an	De 2 à	De 3 à	De 4 à	Plus de
AU 30 SEPTEMBRE 2024		non amortis	1 an	à 2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	5 ans
EN M\$ US	Total							
Emprunts généraux	1 847 \$	—	1 192	—	—	—	655	—
Emprunts de filiales ...	3 330 \$	(78)	—	—	2 400	—	—	1 008

		Paielements exigibles par exercice						
		Escompte et frais d'émission non amortis	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
AU 31 DÉCEMBRE 2023 EN M\$ US	Total							
Emprunts généraux	1 706 \$	—	1 276	—	—	—	430	—
Emprunts de filiales ...	1 863 \$	(46)	—	—	—	1 000	—	909

Convention de crédit de Brookfield

La société a également une facilité de crédit avec Brookfield qui arrivera à échéance en juin 2025 et qui, au 30 septembre 2024, permettait des emprunts d'un montant maximal de 400 M\$ en vertu de la convention de crédit de Brookfield. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

NOTE 22. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice avant impôt a correspondu à 33 % et à des économies de 133 %, respectivement. Le taux d'imposition effectif de la société était différent du taux d'imposition prévu par la loi de 23 % et de 20 % pour ces périodes respectives, principalement en raison des activités internationales assujetties à des taux d'imposition différents et des variations des taux d'imposition et de l'assujettissement à de nouvelles lois. La société a comptabilisé au deuxième trimestre de 2024 des actifs d'impôt différé significatifs en raison de la promulgation de la Bermuda Corporate Income Tax Act. Par conséquent, la société a enregistré une diminution importante de son taux d'imposition effectif consolidé pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice avant impôt correspondait à une économie de 14 % et de 2 %, respectivement. Le taux d'imposition effectif de la société a différé du taux d'imposition prévu par la loi de 18 % et de 17 % pour ces périodes respectives, principalement en raison des activités internationales assujetties à des taux d'imposition différents.

Pilier Deux et régime d'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes

L'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE ») et ses pays membres, avec le soutien des pays du G20, ont proposé l'adoption d'un impôt minimum mondial de 15 % pour les groupes d'entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires mondial annuel s'élève à 750 M€ ou plus (le « Pilier Deux »). La société pourrait être assujettie à un impôt additionnel en raison de ces propositions, telles qu'elles sont adoptées localement dans tous les territoires.

La société est constituée en société par actions en vertu des lois des Bermudes et n'est tenue de payer aucun impôt aux Bermudes sur son bénéfice ou ses gains en capital. Toutefois, en décembre 2023, le gouvernement des Bermudes a adopté un régime d'impôt sur le revenu des sociétés qui est conçu pour s'aligner sur les règles en matière d'impôt minimum mondial de l'OCDE. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, le régime applique un impôt de 15 % sur le revenu des sociétés des Bermudes qui font partie de groupes d'entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à 750 M€ ou plus. En raison de l'adoption de ce nouveau régime, la société avait comptabilisé un actif d'impôt différé de 35 M\$ au 31 décembre 2023.

Le nouveau régime d'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes prévoit un ajustement de transition économique (un « ATE ») permettant à une entité d'augmenter ou de diminuer à son gré la base fiscale des actifs et des passifs (excluant le goodwill) détenus au 30 septembre 2023 en fonction de la juste valeur. Il permet également la comptabilisation d'un actif d'impôt différé lié à la valeur d'« immobilisations incorporelles identifiables » pouvant être amorti sur une période de dix ans, à compter du 1^{er} janvier 2025. Ces immobilisations incorporelles identifiables peuvent comprendre des marques et des noms commerciaux, des logiciels, des relations clients et la valeur des affaires d'assurance en vigueur. Le 16 janvier 2024, le gouvernement des Bermudes a précisé que l'ATE pouvait s'appliquer aux relations avec des clients ou des fournisseurs entre des entités juridiques distinctes, soit au sein du groupe ou avec des tiers. Compte tenu de la publication de ces nouvelles lignes directrices par le gouvernement des Bermudes ainsi que de l'augmentation du bénéfice imposable prévu aux Bermudes dans la foulée de l'acquisition d'AEL par la société, cette dernière a comptabilisé des actifs d'impôt différé additionnels d'un total de 364 M\$ au deuxième trimestre de 2024 (dont une tranche de 314 M\$ a été comptabilisée en résultat et une tranche de 50 M\$ a été comptabilisée dans les capitaux propres à l'acquisition d'AEL). La société continuera de suivre l'évolution de la situation avant l'entrée en vigueur de ce régime.

La société a des filiales d'exploitation étrangères principalement situées aux Bermudes, aux États-Unis, au Canada et aux îles Caïmans ainsi qu'au Royaume-Uni. En juillet 2023, le Royaume-Uni a promulgué une loi visant à implanter certaines dispositions du Pilier Deux et a également annoncé son intention de mettre en œuvre la règle relative aux paiements insuffisamment imposés. L'adoption prévue de cette règle au Royaume-Uni permettrait à d'autres territoires d'imposer une partie des bénéfices mondiaux d'une entreprise multinationale qui est assujettie à un taux d'imposition effectif inférieur au taux minimal de 15 %. Le 20 juin 2024, une nouvelle loi imposant un impôt minimum mondial de 15 % sur les bénéfices est entrée en vigueur au Canada. La loi s'applique de façon rétroactive et instaure une règle d'inclusion du revenu et une règle imposant un impôt minimum complémentaire prélevé localement pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023. La règle relative aux paiements insuffisamment imposés devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Les États-Unis et les îles Caïmans n'ont pas encore adopté de loi concernant le Pilier Deux.

La société continue d'évaluer l'incidence des exigences de l'impôt minimum mondial en surveillant les modifications législatives et l'évolution de la situation relativement au Pilier Deux dans les territoires où la société exerce ses activités et en évaluant leur incidence sur nos activités et nos états financiers.

NOTE 23. CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente la composition du capital social de la société au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

EN M\$ US, SAUF LE NOMBRE D'ACTIONS	Au 30 septembre 2024				Au 31 décembre 2023			
	Valeur nominale	Pouvant être émises	Émises et en circulation	Valeur comptable	Valeur nominale	Pouvant être émises	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang de catégorie A	25,00 \$	100 000 000	—	— \$	25,00 \$	100 000 000	—	— \$
Actions privilégiées de premier rang de catégorie B	25,00 \$ CA	100 000 000	—	—	25,00 \$ CA	100 000 000	—	—
Actions privilégiées de rang inférieur de catégorie A	25,00	1 000 000 000	100 460 280	2 779	25,00	1 000 000 000	100 460 280	2 694
Actions privilégiées de rang inférieur de catégorie B	25,00 \$ CA	1 000 000 000	—	—	25,00 \$ CA	1 000 000 000	—	—
Actions échangeables de catégorie A	33,18	1 000 000 000	43 416 700	1 567	33,42	1 000 000 000	15 311 749	615
Actions échangeables de catégorie A-1	33,18	500 000 000	—	—	33,42	500 000 000	28 073 777	961
Actions de catégorie B	33,18	500 000	24 000	1	33,42	500 000	24 000	1
Actions de catégorie C	1,00	1 000 000 000	128 643 406	4 726	1,00	1 000 000 000	102 056 784	3 607

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les événements suivants ont eu une incidence sur la situation du capital social de la société :

- Le 3 mai 2024, la société a émis à l'intention de Brookfield 26 586 622 actions de catégorie C évaluées à 1,1 G\$ en vue du rachat des actions de BAM auprès de Brookfield; ces actions ont été utilisées à titre de contrepartie pour l'acquisition d'AEL.
- Le 29 août 2024, la société a changé la désignation de ses actions échangeables de catégorie A-1 pour celle d'actions échangeables de catégorie A. Ainsi, aucune action échangeable de catégorie A-1 n'était émise et en circulation au 30 septembre 2024.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les événements suivants ont eu une incidence sur la situation du capital social de la société :

- Au cours du mois de mars 2023, la société a émis 1 165 000 actions échangeables de catégorie A contre 1 165 000 actions de catégorie A de Brookfield d'une valeur de 38 M\$.
- Le 3 mars 2023, la société a converti 309 037 actions échangeables de catégorie A en 380 268 actions de catégorie C d'une valeur de 10 M\$.
- Le 15 août 2023, la société a émis à l'intention de Brookfield 60 741 893 actions de catégorie C évaluées à 2,1 G\$ en contrepartie de certains placements fournis en apport par Brookfield.

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, les dividendes accumulés sur les actions privilégiées de rang inférieur de catégorie A s'élevaient à 266 M\$ et à 182 M\$, respectivement. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, la valeur de rachat était égale à la valeur comptable.

Les tableaux suivants présentent la variation des actions émises et en circulation.

	2024					2023			
	Actions privilégiées de rang inférieur rachetables de catégorie A	Actions échangeables de catégorie A	Actions échangeables de catégorie A-1	Actions de catégorie B	Actions de catégorie C	Actions privilégiées de rang inférieur rachetables de catégorie A	Actions échangeables de catégorie A	Actions de catégorie B	Actions de catégorie C
POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE									
Solde d'ouverture, aux 1^{er} janvier	100 460 280	15 311 749	28 073 777	24 000	102 056 784	100 460 280	9 594 989	24 000	40 934 623
Émissions	—	—	—	—	26 586 622	—	1 165 000	—	—
Conversions	—	1 568 006	(1 568 006)	—	—	—	(309 037)	—	380 268
Solde de clôture, aux 30 juin	100 460 280	16 879 755	26 505 771	24 000	128 643 406	100 460 280	10 450 952	24 000	41 314 891
Émissions	—	31 174	—	—	—	—	—	—	60 741 893
Conversions	—	462 335	(462 335)	—	—	—	—	—	—
Changements de désignation	—	26 043 436	(26 043 436)	—	—	—	—	—	—
Solde de clôture, aux 30 septembre	100 460 280	43 416 700	—	24 000	128 643 406	100 460 280	10 450 952	24 000	102 056 784

NOTE 24. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les tableaux suivants présentent les composantes et les variations du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que l'incidence fiscale connexe.

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE EN M\$ US	Variation des profits nets (pertes nettes) liés aux placements latents	Variation du taux d'actualisation à l'égard des prestations futures	Variation du risque de crédit propre aux instruments à l'égard des prestations au titre du risque de marché	Ajustement au titre du régime de retraite à prestations définies	Écart de change	Total
Solde au 1^{er} janvier 2024	(438) \$	239 \$	(15) \$	85 \$	9 \$	(120) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) avant les reclassements	316	320	(43)	24	(25)	592
Montants reclassés dans le (à partir du) résultat net	(14)	—	67	—	—	53
Économie (charge) d'impôt différé	(63)	(71)	(2)	(5)	(2)	(143)
Solde au 30 juin 2024	(199) \$	488 \$	7 \$	104 \$	(18) \$	382 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) avant les reclassements	1 908	(432)	(90)	4	25	1 415
Montants reclassés dans le (à partir du) résultat net	4	—	—	—	—	4
Économie (charge) d'impôt différé	(400)	97	19	(1)	3	(282)
Solde au 30 septembre 2024	1 313 \$	153 \$	(64) \$	107 \$	10 \$	1 519 \$

AU 30 SEPTEMBRE 2023 ET POUR LA PÉRIODE DE
NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE
EN M\$ US

	Variation des profits nets (pertes nettes) liés aux placements latents	Variation du taux d'actualisation à l'égard des prestations futures	Variation du risque de crédit propre aux instruments à l'égard des prestations au titre du risque de marché	Ajustement au titre du régime de retraite à prestations définies	Écart de change	Total
Solde au 1^{er} janvier 2023	(1 017) \$	507 \$	(7) \$	— \$	(6) \$	(523) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) avant les reclassements	105	(118)	(10)	2	(1)	(22)
Montants reclassés dans le (à partir du) résultat net	30	—	—	1	—	31
Économie (charge) d'impôt différé	(7)	20	—	—	—	13
Solde au 30 juin 2023	(889) \$	409 \$	(17) \$	3 \$	(7) \$	(501) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) avant les reclassements	(361)	438	(18)	1	(1)	59
Montants reclassés dans le (à partir du) résultat net	22	—	—	—	—	22
Économie (charge) d'impôt différé	87	(116)	4	—	—	(25)
Solde au 30 septembre 2023	(1 141) \$	731 \$	(31) \$	4 \$	(8) \$	(445) \$

NOTE 25. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau qui suit résume les composantes du bénéfice par action de base.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION ET LES NOMBRES D' ACTIONS	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net pour la période	65 \$	77 \$	671 \$	344 \$
Dividendes sur les actions privilégiées de rang inférieur rachetables de catégorie A	(28)	(28)	(84)	(85)
	37 \$	49 \$	587 \$	259 \$
Attribuable aux éléments suivants :				
Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B	4 \$	1 \$	10 \$	3 \$
Porteurs d'actions de catégorie C	20	47	557	253
Participations ne donnant pas le contrôle	13	1	20	3
	37 \$	49 \$	587 \$	259 \$
Bénéfice par action de catégorie C – de base	0,16 \$	0,65 \$	4,77 \$	4,92 \$
Nombre moyen pondéré d'actions – actions de catégorie C	128 643 406	71 685 838	116 708 536	51 463 427

NOTE 26. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la société a conclu les transactions présentées ci-dessous avec des parties liées.

a) Transactions entre parties liées en vertu d'ententes avec Brookfield

La société a un engagement en capitaux propres d'un montant de 2,0 G\$ auprès de Brookfield pour le financement de la croissance future, sur lequel la société peut prélever des montants à l'occasion. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, aucun montant n'avait été prélevé en vertu de l'engagement en capitaux propres.

La société a une facilité de crédit renouvelable auprès de Brookfield en vertu de la convention de crédit de Brookfield. Se reporter à la note 21 pour plus de détails.

Le tableau suivant présente les ententes et les transactions entre parties liées auxquelles Brookfield est partie, y compris les filiales de Brookfield, et qui sont comprises dans les états du résultat net.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Frais liés à la convention de crédit avec Brookfield	— \$	— \$	— \$	— \$
Frais liés à la convention de soutien avec Brookfield	—	—	—	—
Frais liés à la convention de droits avec Brookfield	—	—	—	—
Frais d'administration liés à Brookfield	1,0	2,1	5,8	5,5
Frais de gestion de placements liés à Brookfield	51,0	16,4	112,8	46,4
Frais liés au contrat de licence avec Brookfield	—	—	—	—
Frais d'impartition liés à Brookfield	—	0,9	0,1	1,8

b) Autres transactions entre parties liées

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la société et ses filiales ont acheté des placements liés à des parties liées totalisant 5,6 G\$ (2023 – 4,6 G\$). Les transactions de placement entre parties liées sont comptabilisées de la même manière que celles entre parties non liées dans les états financiers.

Au 30 septembre 2024, le dépôt en trésorerie de la société auprès d'une filiale entièrement détenue de Brookfield se chiffrait à 254 M\$ (31 décembre 2023 – 266 M\$).

NOTE 27. INFORMATION SECTORIELLE

En raison de l'acquisition d'AEL, de la diversification de l'offre de produits d'assurance et du changement global de stratégie, la société a décidé de réorganiser et de modifier ses secteurs internes, de sorte que la composition de ses secteurs à présenter s'en trouve modifiée. À la suite des changements effectués au deuxième trimestre de 2024, nos secteurs à présenter sont les suivants : Rentes, Assurance vie, Assurance de dommages et Siège social et autres. Auparavant, la société présentait ses activités selon les secteurs suivants : Assurance directe, Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite. La société a retraité toutes les données comparatives applicables.

Ces secteurs sont revus périodiquement par le principal décideur opérationnel de la société aux fins de l'affectation des ressources aux secteurs et de l'évaluation de la performance de ceux-ci.

La principale mesure utilisée par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation de la performance et la prise de décisions concernant l'affectation des ressources est le bénéfice d'exploitation distribuable (le « BED »).

Le BED correspond au bénéfice net, après l'impôt applicable, excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé lié aux changements touchant la base fiscale et aux autres changements, et des coûts de résiliation et de transaction, ainsi que certains profits et pertes liés aux placements et à la réserve d'assurance, y compris les profits et les pertes liés aux stratégies d'appariement des actifs et des passifs, les ajustements non liés à l'exploitation découlant des modifications des hypothèses relatives aux flux de trésorerie en ce qui a trait aux prestations futures et la variation des prestations au titre du risque de marché, et il comprend le rendement des capitaux propres investis dans certaines entités à détenteurs de droits variables et la quote-part de la société du bénéfice ajusté des participations dans certaines entreprises associées. Le BED permet au principal décideur opérationnel d'évaluer les secteurs de la société en fonction du rendement du capital investi généré par ses activités et permet à la société d'évaluer la performance de ses secteurs.

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats de chaque secteur dans le format utilisé par le principal décideur opérationnel pour examiner ses secteurs à présenter afin de prendre des décisions et d'évaluer la performance.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE
30 SEPTEMBRE 2024
EN M\$ US

	Rentes	Assurance vie	Assurance de dommages	Siège social et autres	Total
Primes nettes et autres produits liés aux polices	522 \$	155 \$	705 \$	— \$	1 382 \$
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance ...	1 190	89	107	65	1 451
Produits sectoriels	1 712	244	812	65	2 833
Prestations aux titulaires de polices, montant net	(478)	(123)	(553)	—	(1 154)
Autres charges d'assurance et de réassurance	(676)	(17)	(147)	—	(840)
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction	(179)	(62)	(87)	(25)	(353)
Charges d'intérêts	—	—	—	(99)	(99)
Charge d'impôt exigible	—	—	—	(17)	(17)
BED sectoriel	379 \$	42 \$	25 \$	(76) \$	370 \$
Dotations à l'amortissement					(38)
Économie d'impôt différé					127
Coûts de transaction					(32)
Profits sur les placements, montant net, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance					233
Pertes latentes liées à la valeur de marché sur les contrats d'assurance					(595)
Bénéfice net					65 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE
30 SEPTEMBRE 2023
EN M\$ US

	Rentes	Assurance vie	Assurance de dommages	Siège social et autres	Total
Primes nettes et autres produits liés aux polices	295 \$	201 \$	523 \$	— \$	1 019 \$
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance ..	407	107	34	46	594
Produits sectoriels	702	308	557	46	1 613
Prestations aux titulaires de polices, montant net	(295)	(152)	(406)	—	(853)
Autres charges d'assurance et de réassurance	(194)	(34)	(106)	—	(334)
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction	(51)	(53)	(53)	(4)	(161)
Charges d'intérêts	—	—	—	(61)	(61)
Charge d'impôt exigible	(8)	(5)	—	(9)	(22)
BED sectoriel	154 \$	64 \$	(8) \$	(28) \$	182 \$
Dotations à l'amortissement					(23)
Économie d'impôt différé					31
Coûts de transaction					(7)
Pertes sur les placements, montant net, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance					(106)
Pertes latentes liées à la valeur de marché sur les contrats d'assurance					—
Bénéfice net					77 \$

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS
CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2024
EN M\$ US

	Rentes	Assurance vie	Assurance de dommages	Siège social et autres	Total
Primes nettes et autres produits liés aux polices	1 947 \$	548 \$	2 246 \$	— \$	4 741 \$
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance ..	2 577	310	338	148	3 373
Produits sectoriels	4 524	858	2 584	148	8 114
Prestations aux titulaires de polices, montant net	(1 957)	(415)	(1 692)	—	(4 064)
Autres charges d'assurance et de réassurance	(1 418)	(88)	(390)	—	(1 896)
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction	(299)	(181)	(343)	(46)	(869)
Charges d'intérêts	—	—	—	(266)	(266)
(Charge) économie d'impôt exigible	(46)	(12)	2	(16)	(72)
BED sectoriel	804 \$	162 \$	161 \$	(180) \$	947 \$
Dotations à l'amortissement					(94)
Économie d'impôt différé					455
Coûts de transaction					(181)
Profits sur les placements, montant net, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance					411
Pertes latentes liées à la valeur de marché sur les contrats d'assurance					(867)
Bénéfice net					671 \$

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS
CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023
EN M\$ US

	<u>Rentes</u>	<u>Assurance vie</u>	<u>Assurance de dommages</u>	<u>Siège social et autres</u>	<u>Total</u>
Primes nettes et autres produits liés aux polices	981 \$	597 \$	1 540 \$	— \$	3 118 \$
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance ..	1 103	287	164	121	1 675
Produits sectoriels	2 084	884	1 704	121	4 793
Prestations aux titulaires de polices, montant net	(1 020)	(457)	(1 196)	—	(2 673)
Autres charges d'assurance et de réassurance	(503)	(111)	(314)	—	(928)
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction	(124)	(164)	(192)	(18)	(498)
Charges d'intérêts	—	—	—	(181)	(181)
Charge d'impôt exigible	(8)	(5)	—	(13)	(26)
BED sectoriel	429 \$	147 \$	2 \$	(91) \$	487 \$
Dotations à l'amortissement					(33)
Économie d'impôt différé					33
Coûts de transaction					(16)
Profits sur les placements, montant net, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance					20
Pertes latentes liées à la valeur de marché sur les contrats d'assurance					(147)
Bénéfice net					344 \$

Les activités de rentes de la société offrent des produits fondés sur des rentes destinés aux particuliers et aux institutions. Le total des produits tirés des primes comptabilisé dans notre secteur Rentes pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 provient principalement de transactions de transfert du risque lié aux régimes de retraite conclues avec des institutions américaines et canadiennes. Les primes reçues des rentes destinées aux particuliers sont généralement comptabilisées à titre de dépôts et ne sont pas incluses dans les primes nettes.

Les activités d'assurance vie de la société sont principalement offertes par American National. Le total des produits tirés des primes comptabilisé dans ce secteur pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 provient principalement de transactions conclues avec des clients de détail américains.

Le secteur Assurance de dommages offre une vaste gamme de produits d'assurance de dommages par l'intermédiaire d'American National et d'Argo, qui comprend des couvertures des risques liés aux particuliers et au secteur agroalimentaire, ainsi que de certains risques commerciaux et liés à l'assurance de dommages spécialisée. Le total des primes gagnées dans ce secteur pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 découlent principalement de transactions avec des particuliers et des institutions aux États-Unis.

Finalement, les produits du secteur Siège social et autres correspondent principalement aux produits tirés des placements entreposés par la société avant leur transfert dans ses portefeuilles de placements en assurance, déduction faite des coûts d'emprunt connexes.

Dans le but de contrôler la performance sectorielle et la répartition des ressources entre les secteurs, le principal décideur opérationnel surveille également les actifs, y compris les placements mis en équivalence, les passifs et les capitaux propres mezzanines et les capitaux propres ordinaires attribuables à chaque secteur.

AU 30 SEPTEMBRE 2024
EN M\$ US

	<u>Rentes</u>	<u>Assurance vie</u>	<u>Assurance de dommages</u>	<u>Siège social et autres</u>	<u>Total</u>
Actif	107 496 \$	11 114 \$	13 267 \$	5 235 \$	137 112 \$
Passif	100 990	6 066	10 271	6 832	124 159
Capitaux propres et autres	6 506	5 048	2 996	(1 597)	12 953

AU 31 DÉCEMBRE 2023
EN M\$ US

	<u>Rentes</u>	<u>Assurance vie</u>	<u>Assurance de dommages</u>	<u>Siège social et autres</u>	<u>Total</u>
Actif	34 784 \$	9 101 \$	13 431 \$	4 327 \$	61 643 \$
Passif	32 188	6 078	10 443	4 085	52 794
Capitaux propres et autres	2 596	3 023	2 988	242	8 849

NOTE 28. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements

Au 30 septembre 2024, les filiales de la société avaient des engagements en cours visant l'achat, l'agrandissement ou l'amélioration de biens immobiliers et le financement de prêts hypothécaires, de prêts privés et de fonds d'investissement de 7,3 G\$ (31 décembre 2023 – 5,4 G\$).

De plus, les filiales de la société avaient des lettres de crédit en cours d'un montant de 1,2 G\$ au 30 septembre 2024 (31 décembre 2023 – 941 M\$).

Certaines des filiales de la société louent des bureaux d'assurance, du matériel technologique et des automobiles. Au 30 septembre 2024, les engagements en vertu de contrats de location à long terme restants s'élevaient à environ 10 M\$ (31 décembre 2023 – 14 M\$) et ils sont inclus au poste Autres passifs dans les états de la situation financière.

Conventions de la Federal Home Loan Bank (la « FHLB »)

Certaines filiales de la société ont accès aux services financiers de la FHLB, y compris aux avances qui constituent une source de financement intéressante pour les emprunts à court terme et pour l'accès à d'autres ententes de financement. Au 30 septembre 2024, certaines obligations municipales et certains titres garantis par des créances hypothécaires d'une juste valeur approximative de 836 M\$ (31 décembre 2023 – 8 M\$) et des prêts hypothécaires commerciaux d'environ 1,2 G\$ (31 décembre 2023 – 977 M\$) étaient déposés auprès de la FHLB à titre de garantie d'un emprunt. Au 30 septembre 2024, la garantie procurait une capacité d'emprunt d'environ 1,6 G\$ (31 décembre 2023 – 646 M\$). Les titres déposés et les prêts hypothécaires commerciaux sont respectivement inclus dans les postes Titres à échéance fixe disponibles à la vente et Prêts hypothécaires liés à des biens immobiliers dans les états de la situation financière de la société.

Litiges

Certaines filiales de la société sont défenderesses dans le cadre de diverses poursuites relatives à des violations présumées de contrats, à diverses questions liées à l'emploi, à des pratiques de commercialisation et de souscriptions d'assurance qui seraient trompeuses, ainsi qu'à diverses autres causes d'action survenant dans le cours normal des activités. Certaines poursuites comprennent des réclamations en dommages-intérêts compensatoires et punitifs. La société inscrit des charges à payer relativement à ces éléments dans la mesure où elle considère que les pertes sont probables et qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Après avoir examiné ces questions avec ses conseillers juridiques, selon l'information actuellement disponible, la direction est d'avis que le passif final qui en résultera, le cas échéant, n'aurait pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière, la situation de trésorerie ou les résultats d'exploitation; toutefois, l'évaluation de l'issue ultime d'un litige fait nécessairement intervenir des conjectures prospectives quant aux jugements futurs devant être rendus par les juges, les jurys et les cours d'appel.

La prudence est de mise avec de telles conjectures, car la fréquence des jugements en dommages-intérêts importants, qui n'ont que peu ou pas de commune mesure avec les dommages financiers subis par les demandeurs dans certains territoires, laisse toujours la possibilité qu'un jugement imprévisible soit rendu dans une poursuite donnée. Ces poursuites en justice en sont à diverses étapes, et les faits et circonstances futurs pourraient faire en sorte que la direction modifie ses conclusions. Il est possible que, si les défenses présentées dans le cadre de ces poursuites échouent et que les jugements sont plus importants que ce que la direction peut prévoir, le passif qui en résultera ait une incidence significative sur la situation financière, la situation de trésorerie ou les résultats d'exploitation de la société. En ce qui a trait aux litiges existants, la direction est d'avis que la possibilité d'un jugement défavorable significatif à l'égard de la société est peu probable. Des charges à payer au titre des pertes sont inscrites chaque fois que ces pertes sont probables et qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Si aucune estimation dans la fourchette des pertes possibles n'est plus probable qu'une autre estimation, une charge à payer est comptabilisée en fonction du point inférieur de la fourchette.

NOTE 29. INFORMATIONS FINANCIÈRES À FOURNIR EN VERTU DE LA LOI ET RESTRICTIONS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES AUX DIVIDENDES

Les filiales d'assurance de la société sont assujetties aux lois et aux règlements des territoires dans lesquels elles exercent leurs activités, y compris les États-Unis, les Bermudes, le Canada et les îles Caïmans. Certains règlements imposent des restrictions relativement aux dividendes et à d'autres distributions, comme les prêts ou les avances en trésorerie, offerts aux porteurs de titres sans approbation préalable des autorités de réglementation en matière d'assurances. Les différences entre les états financiers préparés pour les autorités de réglementation et les états financiers préparés conformément aux PCGR varient d'un territoire à l'autre.

Exigences prévues par la loi aux États-Unis

Les filiales d'assurance de la société aux États-Unis préparent des états financiers conformément aux pratiques comptables prévues par la loi prescrites ou permises par le département d'assurance de l'État où est domiciliée chaque filiale, qui comprennent certains éléments des principes comptables statutaires (les *Statutory Accounting Principles*, ou « SAP ») de la National Association of Insurance Commissioners (la « NAIC »). Les SAP de la NAIC visent à normaliser les exigences réglementaires en matière de comptabilisation et de présentation de l'information aux départements d'assurance des États. Cependant, les pratiques comptables prévues par la loi continuent d'être régies par les lois et les pratiques permises de chaque État. Toute modification par les divers départements d'assurance des États peut avoir une incidence sur le montant de capital et d'excédent prévu par la loi de ces filiales d'assurance.

Les principales différences entre les principes comptables prévus par la loi et les PCGR tiennent au fait que les frais d'acquisition de polices sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés, que les passifs au titre des prestations futures sont établis au moyen d'hypothèses actuarielles différentes et que les titres sont évalués sur une base différente. En outre, certains actifs ne sont pas admissibles en vertu des principes comptables prévus par la loi et sont comptabilisés directement dans l'excédent.

Les filiales d'assurance de la société aux États-Unis sont assujetties à des exigences en matière de capital fondé sur les risques qui sont définies par la NAIC. Ces exigences prévoient le maintien d'un montant donné de capital et d'excédent basé sur divers facteurs de risques pour chaque société d'assurance. Les filiales d'assurance de la société aux États-Unis respectent les exigences réglementaires minimales.

Exigences prévues par la loi aux Bermudes

Les filiales d'assurance de la société domiciliées aux Bermudes détiennent un permis émis par l'Autorité monétaire des Bermudes. Ces filiales préparent des états financiers prévus par la loi qui sont généralement équivalents aux états financiers conformes aux PCGR, à l'exception des filtres prudentiels, qui comprennent des ajustements visant à éliminer les actifs non reconnus et non admissibles aux fins de l'évaluation de la solvabilité, et des pratiques permises par l'Autorité monétaire des Bermudes.

Les filiales d'assurance de la société domiciliées aux Bermudes sont assujetties à l'Insurance Act 1978, telle qu'elle a été modifiée (la « Bermuda Insurance Act »). En vertu de la Bermuda Insurance Act, ces filiales doivent maintenir un montant minimal de capital et d'excédent prévu par la loi équivalant au montant le plus élevé entre une marge de solvabilité minimale et les exigences accrues en matière de capitalisation, telles qu'elles sont déterminées par l'Autorité monétaire des Bermudes. Ces filiales d'assurance aux Bermudes respectent les exigences réglementaires minimales en matière de solvabilité et de liquidité, qui comprennent des exigences accrues en matière de capitalisation, calculées en fonction du modèle basé sur les exigences en matière de suffisance du capital des Bermudes, lequel est fondé sur le risque et tient compte des caractéristiques de risque de divers aspects des activités d'une société d'assurance.

Autres exigences réglementaires

La filiale d'assurance de la société au Canada, la Compagnie de Rentes Brookfield, prépare des états financiers prévus par la loi conformément aux Normes IFRS de comptabilité, qui sont également conformes aux exigences du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Compagnie de Rentes Brookfield est assujettie au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV ») du BSIF, qui exige qu'une société d'assurance vie maintienne un montant donné de capital et d'excédent pour respecter le ratio minimal du TSAV. La Compagnie de Rentes Brookfield respecte les exigences réglementaires minimales.

La filiale d'assurance de la société aux îles Caïmans, NER SPC, détient un permis de la Cayman Islands Monetary Authority (la « CIMA ») et est assujettie à une exigence réglementaire minimale en matière de capital ainsi qu'aux exigences en matière de capital fondé sur les risques définies par la NAIC. NER SPC respecte les exigences réglementaires minimales.

Informations financières à fournir en vertu de la loi

Les tableaux suivants présentent le montant de capital et d'excédent prévu par la loi, ainsi que le résultat net prévu par la loi des principales entités d'assurance de la société.

En ce qui concerne certaines de ces entités d'assurance, les états financiers et les rapports prévus par la loi au 30 septembre 2024 et pour les périodes closes à cette date doivent être soumis aux autorités de réglementation pertinentes après la date du présent rapport sur formulaire 6-K. Par conséquent, les données au 30 septembre 2024 et pour les périodes closes à cette date comprises dans les tableaux qui suivent ne sont pas définitives.

EN M\$ US	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
Montant de capital et d'excédent prévu par la loi :		
American Equity Investment Life Insurance Company ¹	3 281 \$	s.o.
Entités d'assurance vie d'American National aux États-Unis	3 130	2 776 \$
Entités d'assurance de dommages d'American National aux États-Unis	1 694	1 702
Compagnie de Rentes Brookfield	440	419
NER Ltd.	107	91
NER SPC	1 185	965

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	2024	2023	2024	2023
Résultat net prévu par la loi :				
American Equity Investment Life Insurance Company ¹	(128) \$	s.o.	57 \$	s.o.
Entités d'assurance vie d'American National aux États-Unis	(170)	(58) \$	(183)	(166) \$
Entités d'assurance de dommages d'American National aux États-Unis	15	(18)	23	(66)
Compagnie de Rentes Brookfield	24	12	57	12
NER Ltd.	(22)	1	14	5
NER SPC	(208)	93	271	226

- En ce qui concerne American Equity Investment Life Insurance Company (« AEILIC »), le montant de capital et d'excédent prévu par la loi au 31 décembre 2023 et le résultat net prévu par la loi pour les périodes closes le 30 septembre 2023 ne sont pas présentés puisque la société a acquis AEL le 2 mai 2024. Le résultat net prévu par la loi pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 présenté dans le tableau ci-dessus représente les montants qui seront présentés à son organisme de réglementation et comprennent les produits et les charges avant l'acquisition d'AEL par la société.

En plus de ces filiales d'assurance, les principales filiales d'assurance de la société comprennent Argo Re Ltd. (« Argo Re »), une filiale directe d'Argo domiciliée aux Bermudes, ainsi que les entités d'assurances de dommages d'Argo aux États-Unis.

Le dernier rapport déposé par Argo Re auprès de l'Autorité monétaire des Bermudes portait sur ses informations financières à fournir en vertu de loi et était préparé au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date, tandis que ses informations financières à fournir en vertu de loi pour le troisième trimestre de 2024 n'étaient pas encore disponibles à la date de dépôt du présent rapport sur formulaire 6-K. Au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date, Argo Re a présenté un capital et un excédent prévus par la loi de 1,2 G\$ et une perte nette prévue par la loi de 3 M\$.

Les informations financières à fournir en vertu de la loi des entités d'assurance de dommages d'Argo aux États-Unis pour le troisième trimestre de 2024 n'étaient pas disponibles à la date du présent rapport sur formulaire 6-K. Cette entité a présenté un capital et un excédent prévus par la loi de 1,5 G\$ au 30 juin 2024 et de 1,4 G\$ au 31 décembre 2023 et un bénéfice net prévu par la loi de 4 M\$ et de 8 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement, ainsi qu'un bénéfice net prévu par la loi de 1 M\$ et une perte nette prévue par la loi de 29 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement. Ces chiffres comparatifs pour 2023 représentent les montants présentés à leurs organismes de réglementation et comprennent les produits et les charges avant l'acquisition d'Argo par la société le 16 novembre 2023.

Pratiques comptables prescrites et permises par la loi

Certaines filiales d'assurance d'ANGI appliquent des pratiques comptables prescrites et permises par la loi qui diffèrent des pratiques comptables comprises dans les principes comptables prévus par la loi de la NAIC. Ces pratiques prescrites et permises sont décrites ci-dessous.

- Le Missouri Department of Insurance a accordé à American National Property and Casualty Company (« ANPAC ») la permission de comptabiliser, à titre d'évaluation de sa participation dans une filiale entièrement détenue qui est le mandataire d'un assureur domicilié au Texas, le montant de capital et d'excédent prévu par la loi de l'assureur domicilié au Texas. Cette pratique permise a donné lieu à une augmentation de 63 M\$ et de 71 M\$ du montant de capital et d'excédent prévu par la loi d'ANPAC au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement. Le montant de capital et d'excédent prévu par la loi d'ANPAC serait demeuré supérieur au seuil de contrôle autorisé de capital fondé sur les risques si l'entité n'avait pas appliqué la pratique permise.
- L'Iowa Insurance Division a accordé à AEILIC la permission de comptabiliser au coût amorti les options d'achat couvrant les intérêts crédités sur les rentes à capital fixe liées à un indice boursier et d'évaluer à zéro la rente à capital fixe liée à un indice boursier connexe reflétant la prochaine période d'inscription au crédit des intérêts liés à l'indice. La pratique permise a donné lieu à une diminution de 350 M\$ du montant de capital et d'excédent prévu par la loi au 30 septembre 2024. Le montant de capital et d'excédent prévu par la loi d'AEILIC serait demeuré supérieur au seuil de contrôle autorisé de capital fondé sur les risques si l'entité n'avait pas appliqué la pratique permise.
- AEILIC cède certains paiements en vertu d'avenants prévoyant une garantie de revenu viager qui excèdent la valeur des soldes de comptes des titulaires à deux filiales au Vermont, AEL Re Vermont et AEL Re Vermont II. Le Vermont Department a accordé aux filiales au Vermont la permission de comptabiliser un actif reconnu dans le cadre d'une entente de réassurance en excédent de sinistre avec un tiers qui réassure les paiements en vertu d'avenants prévoyant une garantie de revenu viager qui excèdent la valeur des soldes de comptes des titulaires à l'épuisement d'un compte de retenues de fonds. La pratique permise a donné lieu à une augmentation de 3,6 G\$ du montant du capital prévu par la loi d'AEL au 30 septembre 2024. Le capital fondé sur les risques des entités au Vermont aurait été inférieur aux exigences réglementaires minimales si les entités n'avaient pas appliqué la pratique permise.

Restrictions réglementaires applicables aux dividendes

La capacité des filiales d'assurance de la société de verser des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions à leurs sociétés mères (et ultimement à la société) est assujettie à certaines restrictions imposées par les territoires où sont domiciliées ces filiales d'assurance, et, de façon générale, chaque territoire dispose de règles de calcul du montant des dividendes qu'une société d'assurance peut payer sans l'approbation préalable des autorités de réglementation en matière d'assurance.

Les paragraphes suivants résument les restrictions réglementaires applicables aux dividendes pour les filiales d'assurance de la société dans divers territoires.

- **Entités d'assurance aux États-Unis** – Diverses lois étatiques sur l'assurance limitent le montant qui peut être transféré à la société mère par ses filiales d'assurance sous forme de dividende sans l'approbation préalable des autorités de réglementation en matière d'assurance. Ces restrictions sont fondées, en partie, sur le bénéfice et le montant de l'excédent prévus par la loi de l'exercice précédent. En général, des dividendes jusqu'à concurrence de niveaux déterminés sont considérés comme ordinaires et peuvent être versés sans l'approbation préalable des organismes de réglementation. Les dividendes plus élevés, ou dividendes extraordinaires, sont soumis à l'approbation du commissaire d'assurance de l'État de domicile concerné.

Les restrictions relatives aux dividendes suivantes s'appliquent aux filiales d'assurance d'ANGI aux États-Unis.

- AEILIC et Eagle Life Insurance Company peuvent payer des dividendes d'un montant maximal de 373 M\$ et de 30 M\$, respectivement, en 2024, sans l'approbation préalable de l'Iowa Insurance Division.
- American National Insurance Company peut payer des dividendes d'un montant maximal total de 236 M\$ en 2024 sans l'approbation préalable du Texas Department of Insurance.
- ANPAC peut payer des dividendes d'un montant maximal total de 74 M\$ en 2024 sans l'approbation préalable du Missouri Department of Insurance.
- American National Life Insurance Company of New York et Farm Family Casualty Insurance Company peuvent payer des dividendes d'un montant maximal total de 33 M\$ et de 62 M\$ en 2024, respectivement, sans l'approbation préalable du New York State Department of Financial Services.

Les restrictions relatives aux dividendes suivantes s'appliquent aux filiales d'assurance d'Argo aux États-Unis.

- Argonaut Insurance Company peut payer des dividendes d'un montant maximal total de 121 M\$ en 2024 sans l'approbation préalable de l'Illinois Division of Insurance.
- Rockwood Casualty Insurance Company peut payer des dividendes d'un montant maximal total de 25 M\$ en 2024 sans l'approbation préalable du Pennsylvania Department of Insurance.
- **Entités d'assurance aux Bermudes** – En vertu de la Bermuda Insurance Act, il est généralement interdit aux entités d'assurance aux Bermudes comme Argo Re et NER Ltd., de déclarer ou de payer, au cours de tout exercice, des dividendes d'un montant correspondant à plus de 25 % du montant de capital et d'excédent prévu par la loi de l'exercice précédent, à moins de fournir auprès de l'Autorité monétaire des Bermudes un affidavit signé par au moins deux administrateurs et le principal représentant aux Bermudes déclarant qu'elles continueront de respecter leurs marges pertinentes. Le montant maximal disponible aux fins du paiement de dividendes sans approbation préalable des autorités de réglementation en 2024 se chiffre à 288 M\$ pour Argo Re et à 23 M\$ pour NER Ltd.
- **Autres entités d'assurance** – À titre de filiale d'assurance au Canada, la Compagnie de Rentes Brookfield peut déclarer des dividendes dans la mesure où elle continue de respecter ses exigences en matière de capital et où elle maintient des formes de liquidité adéquates et appropriées, en plus de se conformer aux règlements connexes en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et aux exigences du BSIF. À titre de filiale d'assurance domiciliée dans les îles Caïmans, NER SPC est tenue d'aviser l'autorité monétaire des îles Caïmans (Cayman Islands Monetary Authority) et/ou de chercher à obtenir son approbation avant de procéder au paiement de dividendes ou d'effectuer des distributions à sa société mère.

NOTE 30. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 2 octobre 2024, ANGI a procédé à la clôture de son appel public à l'épargne précédemment annoncé visant des billets de premier rang à 5,750 % d'un montant en capital total de 600 M\$ échéant en 2029 (les « billets »). Les billets portent intérêt au taux de 5,750 % par année, payable semestriellement le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre, et arriveront à échéance le 1^{er} octobre 2029. ANGI utilisera le produit net de ce placement pour rembourser une partie de la dette en vertu de sa facilité de crédit à terme.

Le 18 octobre 2024, la société a émis à l'intention de Brookfield 21 953 603 actions de catégorie C évaluées à 1,0 G\$ en échange de certains placements fournis en apport par Brookfield.

Le 28 octobre 2024, la société a reporté à octobre 2025 l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 364 jours de 1,0 G\$.